REVUE

DE

L'ENSEIGNEMENT CHRÉTIEN.

NOUVELLE SÉRIE.

IV° ANNÉE. — TOME VII. — N° 42. — OCTOBRE 1874.

SOMMAIRE :

NIMES

AUX BUREAUX DE LA REVUE : rue de la Servie, 4;
PARIS : rue François Ier, 8;
— LETHIELLEUX, libraire, rue Cassette, 4.

1874.

Voir un Avis important à la page 2 de la couverture.

http://www.liberius.net

REVUE DE L'ENSEIGNEMENT CHRÉTIEN.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

France.	15 fr.
Belgique, Italie, Suisse.	16
Alsace-Lorraine, Angleterre, Espagne. . .	17
Allemagne.	18
Turquie.	19
Pays d'Outre-Mer.	20

La *Revue de l'Enseignement chrétien* paraît tous les mois.
On ne s'abonne que pour une année, à partir du 1er mai, ou du 1er novembre.

Tout ce qui concerne la rédaction doit être envoyé *franco*, au R. P. V.-de-P. Bailly, rue François Ier, 8, à Paris; ou à M. L. Allemand, professeur à l'Assomption, à Nimes.

Toutes les communications ou réclamations relatives à l'abonnement et à l'administration doivent être adressées au R. P. Germer-Durand, correspondant de la *Revue*, rue François Ier, 8, Paris.

La *Revue de l'Enseignement chrétien* rendra compte de tout ouvrage dont le sujet rentre dans le cadre de ses travaux, à la condition indispensable que deux exemplaires seront adressés à la *Rédaction*.

AVIS IMPORTANT.

Ceux de nos Abonnés qui n'ont pas encore payé leur souscription sont priés de vouloir bien l'adresser au Correspondant de la *REVUE*, 8, rue François Ier, à Paris. Le mode de paiement le plus simple est le mandat sur la poste.

Les personnes qui préfèrent que l'abonnement soit touché à domicile recevront une traite de 16 FRANCS dans les premiers jours de novembre.

LES CLASSIQUES CHRÉTIENS

DISCOURS PRONONCÉ

PAR MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE D'ANGERS

A la distribution des Prix du Petit Séminaire de Beaupréau.

Messieurs,

Chers élèves,

Je me suis fait une douce habitude de profiter de ces solennités littéraires, soit pour donner aux maîtres et aux élèves les encouragements et les éloges qu'ils méritent, soit pour leur signaler quelques points sur lesquels il importe tout particulièrement d'appeler leur attention. Le collége de Beaupréau est devenu, grâce à Dieu, il tend à devenir de plus en plus la grande pépinière du sacerdoce, dans le diocèse d'Angers. Voilà pourquoi je dois veiller avec un soin tout spécial à ce que l'on y fasse de fortes études, des études vraiment préparatoires à la science des sciences, c'est-à-dire à la théologie. Les lettres humaines que l'on vous enseigne ici, mes chers enfants, sont comme les propylées du temple majestueux auquel la philosophie sert de base, et qui trouve dans la théologie son sommet et son couronnement.

Or, dans l'enseignement des lettres humaines, il est un point qui me préoccupe depuis longtemps, c'est la grande place, la trop grande place que l'on fait aux auteurs païens dans l'instruction de la jeunesse chrétienne, et la faible part, la part insignifiante, minime, que l'on y réserve à la littérature ecclésiastique.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que date cette réclamation juste, légitime, en faveur des chefs-d'œuvre de l'éloquence chré-

tienne. Nous avons trop oublié depuis trois siècles, que les Pères grecs et latins ont doté le monde d'une littérature sans rivale au fond, et pouvant lutter sans trop de désavantage pour la forme. Eh bien! il est souverainement regrettable que cette littérature si riche, si originale, si variée, n'occupe pas dans l'enseignement classique la place qu'elle mérite.

Assurément, Messieurs, il ne saurait venir à l'idée de personne de vouloir retrancher les auteurs païens du programme des études ; il faut compter avec les hommes de génie, même quand ils n'ont pas eu le bonheur de professer la vérité. Aussi longtemps que la poésie restera l'une des préoccupations de l'esprit humain, l'on admirera Homère et Virgile ; et chaque fois qu'il s'agira d'enseigner les préceptes de l'éloquence, on cherchera des modèles dans Démosthène et dans Cicéron : l'étude de leurs œuvres sera toujours l'une des bases d'une éducation vraiment libérale.

Mais, Messieurs, sans diminuer le mérite des uns, sachons faire aux autres la part qui leur revient. J'admets volontiers qu'une partie de notre enfance se passe à débrouiller le chaos de la mythologie grecque, quelque singulière que puisse paraître une telle importance donnée aux aventures des dieux de l'Olympe ; mais n'est-il pas étrange que la jeunesse chrétienne sorte de nos institutions ignorant presque totalement l'Écriture Sainte, l'histoire de l'Eglise, les ouvrages des Pères, toute cette grande littérature d'où procède le monde moderne avec ce qu'il a de lumières et de supériorité morale? Je ne m'oppose pas, si on le veut absolument, à ce qu'on nous fasse admirer les deux Brutus, Harmodius et Aristogiton, et d'autres personnages semblables de l'antiquité grecque et latine, bien que l'ordre public n'y soit guère intéressé ; mais les Apôtres, ces missionnaires intrépides de la vérité dans le monde ; mais les martyrs, ces héroïques champions de la liberté des âmes ; mais les Pères de l'Église, ces nobles représentants de la science et de la sainteté réunies, ne sont-ce pas là des figures qu'on devrait placer sans cesse sous les yeux de l'enfance comme les types les plus purs et les plus élevés de l'abnéga-

tion, du dévouement, de la force de caractère et de la magnanimité ?

Non, n'hésitons pas à le dire, Messieurs, il y a là, dans notre système d'éducation moderne, à tout le moins une grave lacune que tout esprit sérieux est obligé de reconnaître et de constater. Après tout, ni nos habitudes, ni nos croyances, ni les conditions de notre état domestique, civil et social, ne nous mettent en communion d'idées avec les Grecs et les Romains. Si notre langue se rattache à la leur par beaucoup d'endroits (et je le reconnais bien volontiers), notre civilisation, fille du christianisme, est toute différente.

Or, cette civilisation où prend-elle ses racines? Où trouver les notions fondamentales qui ont servi à l'établir et à la développer ? Ce n'est certes pas dans la mythologie grecque ni dans les législations païennes, chefs-d'œuvre d'oppression des petits par les grands, d'injustice des riches à l'égard des pauvres ; mais bien dans l'Évangile expliqué et commenté par les Pères de l'Église. C'est dans leurs écrits qu'il faut chercher, comme à une source toujours pure et féconde, les idées de droit, de justice, de responsabilité personnelle, les sentiments d'estime réciproque, de fraternité, de pureté de délicatesse morale qui ont constitué la famille, l'État et la société modernes. Négliger ces hautes sources d'enseignement, tandis qu'on ne laisse ignorer à la jeunesse aucune des escapades de Jupiter ou d'Apollon, en vérité, ce sont là les exagérations qui ne tiennent pas devant une saine appréciation des choses.

Je sais fort bien ce que l'on a coutume d'objecter contre l'introduction des auteurs chrétiens dans le programme des études classiques : Ils n'ont pas, nous dit-on, l'élégance ni la correction des écrivains du paganisme ; vivant à une époque de décadence littéraire, ils ont porté dans leurs ouvrages cette altération du goût et de la langue. La réponse est facile : laissons-là leurs défauts pour prendre leurs qualités ; et, d'ailleurs, n'exagérons pas cette infériorité relative. Un savant qui parviendrait à écrire le grec comme saint Basile ou saint Jean Chrysostome serait, à coup sûr, le premier helléniste de l'épo-

que ; et les lettrés de toutes les Universités du monde pâliraient devant celui qui aurait appris à manier la langue latine aussi bien que Lactance ou saint Jérôme. Quelle belle latinité, quelle prose souple et ferme dans les lettres de saint Jérôme ; dans l'*Octave* de Minucius Félix, dans l'épître de saint Cyprien à Donat, dans le *De opificio Dei* ou le *De mortibus persecutorum* de Lactance, et dans une foule d'écrits qu'il serait trop long d'énumérer ! Où trouver un sujet d'études à la fois plus attrayant et plus utile ? un thème de comparaison plus fécond avec les écrivains d'un autre âge ? Non, il faut bien en convenir, nous ne faisons pas à la littérature ecclésiastique une assez large part dans l'instruction de la jeunesse : il y a là matière à des améliorations sérieuses ; car la question si importante de la répartition des auteurs chrétiens ou païens dans l'enseignement classique mérite l'attention de quiconque s'intéresse, je ne dis pas seulement à la religion et à la morale, mais encore aux progrès de la philologie et des belles-lettres.

Je suis heureux de pouvoir ajouter, Messieurs, que le Conseil supérieur de l'Instruction publique n'a pas hésité à entrer dans cette voie. Déjà l'an dernier, les Pères de l'Église prenaient place pour la première fois dans le programme de la licence ès lettres. A partir de l'année prochaine, l'étude des Pères grecs en troisième, et des Pères latins en seconde deviendra obligatoire pour tous les établissements d'instruction publique.

Ainsi les idées justes finissent-elles toujours par faire leur chemin dans ce qu'elles ont d'applicable et de pratique, parce qu'elles ont pour elles la force de la vérité. Pour nous, Messieurs, c'est avec empressement que nous ferons à la littérature chrétienne une part encore plus large que dans le passé. Les chefs-d'œuvre de l'antiquité profane continueront à nous servir de modèles dans l'art de bien dire : ils seront pour nous, suivant une comparaison célèbre, comme ces vases de l'Égypte que les Hébreux appropriaient au culte du vrai Dieu. Mais, tout en vous faisant admirer l'art prodigieux que les Grecs et les Romains ont su déployer dans leurs productions littéraires, vos

maîtres ne manqueront pas de vous signaler d'autre part tout ce qu'il y a de vide, de creux et de faux dans cette mythologie puérile où s'épuisait l'imagination d'un peuple privé des bienfaits de la vérité. Il vous mettront en garde contre un engouement irréfléchi pour des œuvres où la richesse de la forme ne rachète pas la pauvreté du fond.

Frappés de ce contraste entre le développement artistique des nations païennes et leur infériorité en morale comme en religion, vous n'en comprendrez que mieux la nécessité d'une révélation divine, et l'impuissance de l'homme à découvrir par ses seules forces la vérité religieuse, quel que soit son génie ou son degré de culture. C'est qu'il n'en est pas de la religion, comme de la poésie et de l'art. Nul doute qu'en dehors de la révélation divine on ne puisse faire des tableaux, des statues, des tragédies, des poëmes épiques : le génie suffit à tout cela. Il n'y a rien là qui dépasse les facultés de l'homme, ses ressources naturelles. Mais il en va tout autrement quand l'homme, réduit au travail de son intelligence, placé dans un milieu social qui ne lui offre pas la vérité, se trouve en face de l'infini, des choses invisibles, des mystères de la destinée, des questions de la vie future : problèmes formidables, pleins de difficulté et d'obscurité. Alors sa vue se trouble, sa raison s'égare et les plus graves erreurs en religion et en morale viennent se mêler aux plus belles œuvres d'art ou d'imagination. Telle est la conclusion que vous tirerez de l'étude des auteurs païens ; et c'est ainsi que leur commerce, loin de vous nuire, ne pourra que vous profiter. Et quand vous y joindrez, dans une juste mesure, la connaissance de la littérature ecclésiastique, vous saurez unir le fond à la forme, compléter le sentiment du beau par l'intelligence du vrai et du bien ; vous serez mieux préparés aux hautes études qui devront occuper toute votre vie, à ces études philosophiques et théologiques qui plongent leurs racines dans la raison humaine et dont le sommet se perd dans les révélations de Dieu.

RAPPORT

SUR LA

FONDATION DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE

A LILLE [1].

MESSEIGNEURS,

MESSIEURS,

Aucune des personnes qui font partie de ce catholique auditoire n'aura été surprise de voir figurer à l'ordre du jour de cette séance la question de l'Université. La pensée de cette grande institution n'est-elle pas rappelée par l'édifice même dans lequel est ouverte l'exposition d'objets d'art religieux, par ce vaste et magnifique local, dont les catholiques du nord de la France ont fait choix pour installer provisoirement leur Université, n'hésitant pas à s'engager dans la voie avant qu'elle soit ouverte, et à prendre en France, avec la témérité de la foi, l'initiative d'une œuvre qui réussira parce qu'elle est nécessaire pour le salut de l'Église et de la société? La pensée de cette grande institution n'est-elle pas rappelée par la présence de Mgr l'Évêque de Lydda, l'infatigable auxiliaire de son Éminence le Cardinal, le prélat dévoué qui a daigné accepter la présidence effective du Comité de l'Université catholique du nord de la France? N'est-elle pas rappelée par la présence de Monseigneur le Recteur magnifique de l'Université de Louvain, dont le nom suffit pour évoquer les souvenirs les plus glorieux pour la science et pour l'église? N'est-elle pas rappelée par la présence de Monseigneur Capel, le prélat aussi savant que zélé, qui peut, à bon droit, être appelé le *leader* de

(1) Lu à la séance académique du 21 juin 1874.

l'Université qui sera bientôt l'*Oxford* de l'Angleterre catholique? N'est-elle pas rappelée par la présence de Mgr Mermillod, l'éminent orateur qui serait le titulaire de la première de toutes les chaires d'éloquence des Universités catholiques, s'il n'était au-dessus de cette haute situation, par le titre, par la renommée, par le talent, par cette sorte de consécration que sa parole vient de recevoir dans l'antique capitale de la Flandre? Enfin la pensée de cette grande institution n'est-elle pas rappelée en cette séance, parce qu'elle est dans le cœur et dans les prières de tous ceux qui comprennent que le salut de la société est dans le catholicisme?

Oui, la nécessité de la création d'une Université catholique dans le nord de la France est une de ces vérités dont l'évidence s'impose à tous les esprits sérieux. Toutes les personnes un peu mêlées aux choses de la vie, n'ont-elle pas été plus d'une fois témoins des anxiétés, des épouvantes d'un père, d'une mère, au moment où leur fils allait quitter le toît natal, pour suivre à Paris les cours de l'Enseignement supérieur? N'ont-elles pas souvent aussi, hélas! reçu la confidence des douleurs, des larmes d'une famille chrétienne, pleurant sur l'enfant qui avait jeté au vent des dissipations de la capitale et la fortune de sa famille, et l'héritage plus précieux de l'honneur de son nom, et les trésors de son cœur, et la foi et la piété de ses jeunes années? Tous, nous avons connu des jeunes gens qui étaient sortis d'un collége ecclésiastique, faisant l'orgueil et la joie de leurs parents et de leurs maîtres, la gloire et l'espoir de l'Église, de la société et de la patrie. Ils ont passé quelques années à Paris pour suivre les cours des Facultés; quand ils sont revenus, ah! qu'ils étaient différents d'eux-mêmes!... Ils avaient tout perdu, leurs vertus et leur piété; trop souvent ils étaient les adversaires les plus ardents de tous les principes qui sont pour nous, catholiques, la base de la religion et de l'édifice social!

En présence de ces tristes spectacles, en présence de ces étudiants sortis en grand nombre de nos colléges religieux, de nos familles les plus pieuses, qui suivent chaque année des

cours de Facultés où ils trouvent un enseignement supérieur qui n'a rien de catholique, la nécessité de l'Université du nord de la France n'apparaît-elle pas avec une irrésistible évidence? Oui, tous les pères de famille, toutes les mères de famille qui réfléchissent sur cette grave situation le déclarent avec nous: « Il faut fonder des Universités catholiques pour sauvegarder la foi et le cœur des jeunes étudiants; il faut rendre à la France les grandes institutions académiques qui faisaient sa force, sa vie intellectuelle et sa gloire. »

La France était autrefois célèbre entre toutes les contrées du monde catholique, par le nombre et l'éclat de ses établissements d'Enseignement supérieur; elle comptait, dans ses provinces, vingt-six grandes Universités où l'étranger lui-même venait se former à la science et à la foi. Aujourd'hui, il faut l'avouer, aujourd'hui nous sommes, à ce point de vue, au dernier rang, parmi les grandes puissances européennes. Aujourd'hui nous entendons les étrangers, les protestants répéter, en parlant de notre enseignement supérieur, qu'ils sont les peuples de l'intelligence et que nous sommes le peuple de la frivolité. Ils oublient, ces disciples de Luther et de Calvin, que les institutions académiques dont ils se vantent ont été établies sur le modèle de l'Université qui était l'*alma mater* de tous les autres, de l'Université où enseigna saint Thomas d'Aquin, où étudièrent saint Ignace et saint François Xavier, de l'Université de Paris; ils oublient que leurs institutions académiques sont nées du catholicisme et n'ont été ouvertes qu'après avoir reçu des bulles d'institution canonique de l'un des Pontifes qui ont précédé PIE IX.

Catholiques et Français, rendons à notre patrie les institutions qui faisaient autrefois sa vie et sa gloire; rétablissons, sur divers points de notre contrée, des Universités qui soient des centres, des foyers de science, de moralisation et d'esprit catholique!

La nécessité de cette création n'est-elle pas aussi évidente au point de vue de la société et de la religion, qu'au point de vue des intérêts de la famille et de la patrie? C'est des Univer-

sités et des écoles de hautes études que sortent les administrateurs et les magistrats, les ingénieurs et les officiers, les médecins et les professeurs, en un mot tous ceux qui se trouvent à la tête de la société. Or, parmi les 8,467 jeunes gens qui, d'après les statistiques officielles, suivent, chaque année, les cours publics d'enseignement supérieur, n'y en a-t-il pas un grand nombre qui se laissent égarer par des idées fausses ou séduire par le milieu dans lequel ils se trouvent? N'y en a-t-il pas qui deviennent les adversaires de l'Église et de la société? C'est là un péril, un péril immense qu'il faut se hâter de conjurer. Partout les catholiques le comprennent. Dans toutes les contrées privées des Universités d'autrefois, ils se sont efforcés d'en établir de nouvelles. La Belgique, les États-Unis, le Canada y sont parvenus ; l'Irlande l'a essayé ; l'Angleterre y arrivera bientôt; d'importantes modifications ont été apportées aux Universités des Etats de l'Eglise par le Pontife qui n'est resté étranger à aucune des gloires, à aucun des progrès sérieux, et aussi hélas! à aucune des douleurs de notre siècle, par l'auguste PIE IX. Ainsi jetons les yeux sur la famille et la patrie comme sur la société et l'Église, sur le présent comme sur le passé, autour de nous comme au delà des mers et au centre de la catholicité, de toutes les contrées, de tous les siècles, de toutes les situations, nous entendons sortir cette parole : Il faut fonder des Universités catholiques.

Cette parole a été comprise dans le nord de la France. Le 26 octobre dernier, dans la séance générale des Comités cathoques du Nord et du Pas-de-Calais tenue sous la présidence de M. Théry, membre de l'Assemblée nationale, en présence de son Eminence le Cardinal Archevêque de Cambrai, assisté de Mgr Monnier, évêque de Lydda, et de M. Proyart délégué de Mgr Lequette, évêque d'Arras, le vœu a été émis de réclamer la liberté de l'Enseignement supérieur et il fut décidé qu'une commission serait nommée afin d'étudier les moyens d'arriver à ce but et de fonder une Université catholique dans le nord de la France.

Sous la protection de NN. SS. les Évêques des deux pro-

vinces ecclésiastiques de Cambrai et de Reims, sous la direction de Mgr l'Évêque de Lydda, la Commission des études et celle de la propagande et des fonds travaillèrent avec activité. Dans les séances du 24 novembre, du 15 décembre, du 19 janvier, du 23 février, d'importantes questions furent résolues, à la suite de discussions où prirent part un grand nombre de prêtres et de laïcs venus de tous les points de la région ecclésiastique, à la suite des rapports et des aperçus si lumineux et si exacts du savant qui est devenu l'homme de la situation, de M. le chanoine Hautcœur.

Il fut décidé que l'Université du nord de la France comprendrait, dès le jour de son ouverture, les facultés de Théologie, de Droit, de Médecine, des Lettres et des Sciences; que, sans prendre la responsabilité des internats autres que ceux de Théologie et de Philosophie, elle encouragerait la fondation d'autres maisons de ce genre; que la ville choisie pour être le siége de cette importante institution serait l'ancienne capitale de la Flandre, chef-lieu du département du Nord, la grande et hospitalière cité de Lille. A d'autres points de vue, d'importantes résolutions étaient prises, des actes étaient posés : des prières étaient demandées et obtenues afin d'attirer les bénédictions du ciel sur cette œuvre; un *Bulletin* était fondé pour sa propagation; le mode était proposé pour se procurer les immenses capitaux qu'elle exige; un projet de constitution d'une société civile était élaboré; et enfin, un magnifique local était réservé pour y installer provisoirement l'Université pendant cinq ans, jusqu'au jour où pourra être élevée une construction digne de l'œuvre par son étendue et son grand caractère architectural.

Tout est prêt. Une seule chose a manqué, c'est le vote par l'Assemblée d'une loi accordant la liberté de l'Enseignement supérieur, et, par conséquent, l'autorisation pour les Catholiques du nord de la France d'ouvrir leur Université. Les comités catholiques n'ont pas négligé ce côté essentiel de la question; lettres, démarches, voyages à Versailles, plusieurs fois renouvelés, ils ont tout essayé. Jusqu'ici ils n'ont pas encore

réussi. Mais ils ne se découragent pas. Soutenus par la puissance qu'exercent toujours les idées justes et vraies, par la haute protection de NN. SS. les Évêques, et surtout par le secours d'en haut, par le secours de Notre-Dame de la Treille, la patronne de Lille, les catholiques continueront à agir. Et ils réussiront! Et l'Université catholique du nord de la France sera fondée! Et, autour d'elle, s'épanouiront toutes les grandes œuvres du catholicisme!

Et, puisque nous parlons d'œuvres qui se développeront autour de l'Université, permettez-moi de vous dire, qu'au milieu de ce mouvement intellectuel dont M. le Chanoine Van Drival et M. Champeaux viennent d'être les éloquents interprètes, quelques membres du Comité catholique se sont dit qu'il serait utile, qu'il serait nécessaire de fonder, dans le nord de la France, une Association littéraire catholique, renfermant tous les hommes d'intelligence et de foi qui comprennent que le catholicisme est l'inspirateur le plus fécond et le plus élevé de toutes les œuvres artistiques et littéraires! Les statuts de cette Association ont été élaborés. Lorsqu'ils seront rendus publics, ils trouveront, nous n'en doutons pas, un sympathique accueil chez tous les catholiques de la France. Et ainsi se fondera une œuvre, sœur de l'Université catholique, qui contribuera à faire pénétrer dans les âmes, avec le goût du beau, les doctrines qui seules peuvent régénérer la France et la société!

L'abbé Dehaisnes.

LES DISCOURS
DE DISTRIBUTIONS DE PRIX.

I. — L'UNIVERSITÉ DE L'ÉTAT.

Concours général. — En 1793, la Révolution tua l'Université, une des belles créations de l'Eglise.

Sous ses traits naturels, anarchie et terreur, la Révolution ne pouvait rien substituer aux institutions qu'elle avait démolies.

Mais la Révolution ne tarda pas, conformément à une loi de l'histoire, à se cacher sous ses traits hypocrites, empire et gloire militaire, seul moyen pour elle de se survivre, en se perpétuant par le mensonge, et de produire des contre-façons du passé. Ainsi, César-Auguste avait son Sénat; ainsi César-Bonaparte eut son Université.

Sous le premier Empire, sous la Restauration et longtemps après la Révolution de Juillet, l'Université des Bonaparte semblait encore se distinguer de l'Etat; depuis cette époque, elle a perdu jusqu'à l'administration de ses propres finances et son nom même lui a été plus d'une fois contesté. On ne dit plus guère : *le Grand-Maître de l'Université*; le seul maître qu'elle reconnaisse se nomme : le Ministre de l'Instruction publique *et des Cultes*.

Dans de telles conditions, que peut dire au Concours général le chef de l'Université de France? César est Dieu ou tout au moins son vicaire; tous *les cultes* sont égaux devant lui et ont droit au même respect et à la même protection, pourvu qu'ils acceptent les lois de l'Etat, quelles qu'elles soient.

M. de Cumont n'est pas plus libre que M. de Fourtou ou M. Batbie de modifier cet état de choses. Leurs opinions s'y prêtent moins, sans doute, que celles de MM. Jules Simon ou Duruy ; ils n'en sont que plus à plaindre.

Il y a là de quoi désarmer le critique le plus austère. Aussi nous bornerons-nous à dire que le discours prononcé par M. de Cumont au Concours général n'est pas susceptible d'analyse. Ce sont toujours les mêmes banalités, les mêmes flatteries adressées aux fonctionnaires enseignants et aux enfants que leur livrent des familles abusées.

M. de Cumont parle comme si son unique charge était *de diriger les affaires universitaires, et de servir, comme ils doivent être servis, les intérêts de l'Université.*

Il ignore, ou feint d'ignorer, que l'Enseignement libre s'étend à un plus grand nombre d'élèves, que par conséquent il a aussi *ses affaires* et *ses intérêts.*

Si les maîtres universitaires sont *les meilleurs auxiliaires* du loyal soldat à qui l'Assemblée nationale a confié le pouvoir exécutif, dans l'*œuvre patriotique* que nous poursuivons tous, il faut, d'un trait de plume, supprimer tout ce que nous devons aux généreux efforts des congrégations enseignantes. Je ne dirai pas que c'est de l'ingratitude ; mais, comme ces choses se disent dans une enceinte exclusivement universitaire, j'oserai dire que c'est peu délicat et peu français.

Nous sommes loin du jour où les plus illustres membres de l'Académie des sciences, dans une séance mémorable, accusaient l'Université d'être la première cause de nos revers et de nos malheurs, soit par l'insuffisance de ses méthodes en matière d'instruction, soit par son impuissance radicale en ce qui concerne l'éducation des âmes.

Le même exclusivisme règne dans tout le discours du Ministre. Ainsi les élèves de l'Université sont « la force et l'espoir de notre France. » Les élèves des colléges libres, plus nombreux, plus chrétiens, que sont-ils donc ?

M. le Ministre ose affirmer « que nos lycées sont plus que jamais une grande école de morale et *une grande école de res-*

pect. » Ces derniers mots sont une misérable parodie d'une parole mémorable prononcée par un grand universitaire, sur qui la tombe vient de se refermer, mais dont le nom sera toujours prononcé avec honneur. Ce que M. Guizot, protestant, disait de l'Eglise catholique, M. de Cumont, catholique, ose le dire de l'Université où règne la promiscuité des cultes.

M. de Cumont se rejette ensuite sur le lieu commun rebattu par les orateurs universitaires dans toutes les solennités de même genre. D'après lui, « dès qu'il s'agit de faire pénétrer dans de jeunes esprits ces grandes idées de respect, de morale, nul secours n'est plus puissant que les fortes études qui forment la matière de l'enseignement de nos lycées. »

Le Ministre nous vante « les rapports de chaque jour avec les grands génies de l'antiquité, l'étude des maximes austères de la doctrine stoïcienne, le commerce constant avec des philosophes comme Platon et Cicéron qu'on a pu appeler les précurseurs du christianisme ; » il daigne y associer *la lecture des plus belles pages des Pères de l'Eglise*. Ces *fortes études classiques laisseront dans l'âme de nos jeunes gens une ineffaçable empreinte.* On s'en est aperçu, en effet, aux époques de nos grandes crises révolutionnaires. Nous avons eu des Harmodius, des Aristogitons, des Brutus et des Spartacus. Nous avons eu aussi des martyrs, ils n'étaient pas de la même école.

Une remarque en passant : pourquoi puiser avec tant de sobriété dans les œuvres du christianisme, alors qu'on a tant d'enthousiasme pour ses *précurseurs?*

Mais poursuivons. Ces *fortes études classiques* rendent *familières* aux élèves de l'Université *les idées de devoir*, *de dévouement*, *de sacrifice*; « leur cœur puise dans les prescriptions sévères de la philosophie, dans les enseignements bien autrement purs et élevés du christianisme, un sens moral et religieux qui est leur guide et leur soutien dans la vie. »

C'est ce dont chacun, peut en effet, s'assurer ; la génération qui sort des lycées est sous nos yeux, on la voit à l'œuvre, et l'on peut juger de l'arbre par ses fruits.

Sur un point, je veux dire sur la place d'honneur réservée au christianisme parmi les idoles classiques du Panthéon universitaire, tous les grands-maîtres sont d'accord.

Dans les détails, chaque grand-maître semble prendre à tâche de détruire les œuvres de son prédécesseur. M. de Cumont s'applaudit, comme M. Batbie, d'avoir *rétabli les vieux exercices scolaires* et rédigé un nouveau plan d'études qui va mettre les libraires sur les dents.

Hier, un seul baccalauréat, et c'était parfait, à dire d'expert; aujourd'hui, le baccalauréat ès-lettres se dédouble et c'est encore pour le mieux. Le baccalauréat ès-sciences a connu toutes ces vicissitudes; il a été unique, puis scindé, double et même triple. A l'heure présente, il est de nouveau simple, en attendant ce qu'il plaira au ministre et à ses conseillers de faire demain.

Et l'Enseignement libre est contraint de subir tous ces changements de programmes qui, à chaque instant, désorganisent les études, déroutent les professeurs et donnent la fièvre aux élèves!

Est-il étonnant que la diction de M. le Ministre se ressente de tous les embarras qui lui crée une telle situation? Sa phrase n'est pas toujours limpide : Qu'est-ce, par exemple, que le « devoir de continuer ou de renouveler ce trésor national dans lequel doivent puiser à pleines mains les intelligences utiles et les caractères fortement trempés »? Je veux croire que les *intelligences utiles* sont tout simplement un *lapsus* échappé à l'excellent prote de l'excellente imprimerie Paul Dupont, mais il n'en reste pas moins un pathos peu digne d'une assemblée comme celle de la Sorbonne. Le Ministre dit encore : « Ne vous contentez pas des surfaces... etc., creusez, creusez toujours plus avant dans l'inépuisable domaine de la science, de l'industrie, du génie des armes ou du génie des lettres. » Le conseil est bon: il serait meilleur encore, s'il était mieux cousu.

La morale de cette histoire est facile à déduire : c'est qu'un homme de talent perd infailliblement la meilleure part de ses

moyens quand il accepte un position fausse, ou encore, qu'il est de l'honneur d'un esprit naturellement droit de ne pas réussir à donner au monopole les couleurs de la liberté.

Avant d'aborder le compte-rendu des discours prononcés dans les lycées et autres établissements de l'État, il est peut-être opportun de rappeler que l'autorité universitaire en accepte, devant l'opinion, toute la responsabilité. « Il est juste, a dit le Ministre lui-même, dans une circulaire du 21 mai dernier, il est juste de laisser à l'autorité universitaire, seule responsable, en somme, devant l'opinion, le contrôle des discours préparés pour les solennités annuelles des lycées et des colléges. »

Lycée Louis-le-Grand. — M. Albert Desjardins, sous-secrétaire d'État au Ministère de l'instruction publique, *des cultes* et *des beaux-arts* (1), est un ancien élève du lycée Louis-le-Grand ; à ce titre il ne saurait être blâmé d'en avoir fait l'éloge en termes de choix.

Il fait aussi l'éloge du savant M. Charpentier, professeur suppléant de philosophie qui « nous révèle avec autant de force que d'élégance et la puissance et le ressort de l'esprit classique. » Cet esprit se forme, on le sait d'avance, par le commerce assidu des Grecs et des Romains.

Le lycée Louis-le-Grand est donc « une des maisons où s'est formée la tradition des vraies études ; » la continuité de ses triomphes est due surtout à la persistance du même esprit.

Toutefois, « la porte de ce lycée ne se se fermera jamais au progrès. »

En résumé, « dans le souvenir personnel de M. Desjardins,

(1) Ce rapprochement est caractéristique : toute l'Université est là ; on dit les cultes comme on dit les beaux-arts. Le judaïsme, le mahométisme et le christianisme sont les principaux cultes ; la poésie, la peinture, la musique forment une classification analogue parmi les beaux-arts. Il y a trois grands cultes, disait Loyson, il y a parallèlement trois grandes manifestations de l'art. M. le Ministre des cultes et des beaux-arts est chargé de gouverner toutes ces choses, en observant toutes les règles de l'équilibre politique.

l'origine et l'histoire de l'éducation classique se confondent avec celles de Louis-le-Grand. » *Amen.*

Des discours prononcés dans les autres lycées, nous n'avons que les fragments publiés par quelques journaux.

La science, — on se garde bien de dire quelle science, car le charme magique se dissiperait, — la science donnant la force, la supériorité, le triomphe, tous les biens, en un mot, et même un peu de probité par-dessus le marché, tel a été, dégagé de toutes les politesses ironiques faites à l'ancienne morale, mais flanqué des plus grosses erreurs révolutionnaires, le thème unique développé par ces pitoyables discoureurs devant les élèves de l'Université et en présence de leurs familles.

« L'étude, a dit M. Jacob, professeur de rhétorique au « lycée Saint-Louis, tel est le moyen le plus sûr de conquérir, « au profit de la France, la force que la science prête aujour- « d'hui à ceux qui la possèdent. » (1).

Il serait difficile d'accumuler en moins de mots, un si grand nombre d'erreurs, de non-sens et de contradictions..... je m'efforce d'être poli. M. Jacob nous apprend donc que l'étude est le moyen le plus sûr de devenir savants.... On s'en doutait. Ce qui semble moins clair, c'est que la science ait quelque chose *à prêter à ceux qui la possèdent.* Ce qui est radicalement faux, c'est que l'étude et même la science suffisent *à conquérir la force.* Ni l'étude, ni la science seules ne font les grands caractères. D'ailleurs la science, telle qu'on l'entend dans le haut enseignement universitaire, est livrée au positivisme, au darwinisme, c'est-à-dire à une invasion d'hypothèses gratuites qui tendent à l'oblitération du sens commun et à l'avilissement des âmes.

On fait l'éloge du discours prononcé par M. Léon Renault, préfet de police ; les fragments que l'on en cite expriment, en excellents termes, des sentiments religieux et patriotiques et contiennent de sages conseils dignes d'un auditoire mieux préparé.

(1) Voir l'*Univers* du 18 août 1874.

Collége Stanislas. — Si l'analyse des discours prononcés par M. Cons et M. Caro est fidèle, et tout nous porte à le croire, nous ne pouvons que nous associer aux éloges qu'ils ont déjà reçus.

Nous croyons avec M. Cons que, « par sa situation géographique, la France est vraiment le cœur de l'Europe. » Nous croyons encore avec le même orateur, et en nous appuyant sur l'histoire, « que ce cœur a battu pour toutes les grandes choses accomplies en Europe. »

M. Caro a depuis longtemps conquis sa place parmi les philosophes spiritualistes et aussi parmi les bons écrivains de notre pays. Nous le félicitons sincèrement d'avoir mis en relief tout ce que la religion et la patrie peuvent attendre des travailleurs modestes qui ne sont pas aiguillonnés par l'éclat du succès et dont le sens droit est souvent plus fécond en œuvres que l'imagination de leurs émules couronnés.

Dans les colléges chrétiens, même un peu universitaires, le choix des sujets échappe à la banalité du genre, et le style même retrouve quelque originalité.

Prytanée militaire de la Flèche. — Le discours de M. le général de Lartigue, commandant du 12e corps d'armée, est empreint d'un caractère à la fois patriotique et religieux auquel on ne saurait trop applaudir. « La discipline et la religion, disait-il aux jeunes élèves, sont solidaires l'une de l'autre ; si vous savez rester religieux, vous serez forcément disciplinés, car la discipline n'est autre chose que le respect au règlement, aux lois, aux préceptes, et la religion n'enseigne pas autre chose. Et si un jour la patrie vous réclame, elle trouvera en vous ses plus solides défenseurs. »

Un tel langage, si noble et si chrétien, nous fait regretter que le brave général qui l'a prononcé paraisse avoir conservé quelques illusions à l'endroit des lycées. D'après lui, la génération qu'on y élève est dirigée « vers des études plus viriles, » grâce, sans doute à des réformes récentes, « c'est ce qui se fait, dit-il, dans tous les lycées. » Toute éducation dans la-

quelle la religion est traitée en vassale n'est propre qu'à tuer la virilité dans les âmes.

Lycée d'Orléans. — Le général Bataille s'est attaché à inculquer aux futurs volontaires la vertu d'obéissance et il l'a fait avec une éloquence toute militaire.

Lycée de Rouen. — Le général Lebrun, qui se nomme lui-même *le plus vieux soldat du* 3e *corps d'armée*, présidait à la cérémonie. Le discours qu'il a prononcé est plein d'enseignements salutaires, d'autant plus précieux qu'ils sont appuyés par de nobles exemples et exprimés avec une éloquence qui respire la loyauté du soldat français : « L'armée n'est point athée. Celui-là la calomnie et l'outrage qui ose affirmer que ce n'est pas la foi en Dieu qui l'a faite ce qu'elle est, toujours prête pour les grands dévouements et les sacrifices sublimes. »

Plus loin, parlant des devoirs du soldat à la guerre et de cette inévitable peur du premier moment qui saisit les plus braves sur le champ de bataille et les oblige parfois à *saluer la première balle*, M. le général Lebrun indique à ses *jeunes amis* « un moyen infaillible pour dominer cette peur. Je vous le donne, dit-il, comme souverain, pour l'avoir employé moi-même et en avoir constaté les bons effets. Vous élèverez votre âme à Dieu, vous appellerez sur vous les bénédictions de votre mère, vous vous direz que ceux que vous chérissez, que vos chefs, vos camarades ont les yeux sur vous, et puis, croyez-moi, vous marcherez au danger, sûrs de vous, prêts à tout. »

J'en demande bien pardon à M. le général Lebrun, mais il me paraît avoir fait, sans intention, une critique saisissante du régime universitaire. On pourrait, en effet, conclure d'une partie de son discours que la vie du lycée est un apprentissage de la vie de garnison : « A vos maîtres d'aujourd'hui succéderont de nouveaux maîtres ; ce seront, au lieu de vos professeurs, des officiers de compagnie ou d'escadron, au lieu de votre cher proviseur, ce sera votre colonel. » Sans doute l'honorable général explique immédiatement sa pensée en disant :

« Les principes du devoir seront les mêmes, le mobile et le but seront identiques, c'est-à-dire la recherche de tout ce qui tendra à vous rendre meilleurs au point de vue moral aussi bien qu'au point de vue physique. » En d'autres termes, comme l'orateur le disait plus haut, dans la vie de garnison, le devoir « ne sera, à vrai dire, qu'une extension de celui que vous aurez pratiqué sur les bancs du lycée. »

Oui, sans doute, le devoir est le même, c'est évident ; mais il y a différents mobiles à faire valoir, il y a aussi des ressources différentes à mettre en œuvre, pour exciter les jeunes gens à son accomplissement. Les officiers, sous-officiers et caporaux, représentent fièrement la discipline, gardienne du devoir ; ils doivent même la prêcher d'exemple, mais enfin ils n'en donnent pas des leçons ; ils ne sont, par la nature de leurs fonctions, ni professeurs, ni prédicateurs, directeurs spirituels encore moins. Il a échappé tout naturellement à la franchise de M. le général Lebrun de comparer les fonctions des professeurs de l'Université aux grades correspondants de l'armée, le régime de la caserne au régime du lycée. L'assimilation est piquante, parce qu'elle est vraie. Elle ne serait certainement pas venue à la pensée du général, s'il avait présidé la distribution des prix, dans un collége congréganiste. Là, les professeurs ne sont pas des officiers, ni les surveillants des caporaux, les élèves leur donnent le nom de *Pères*.

Collége de Nice. — Le discours de M. de Courson de la Villeneuve mérite bien de figurer à côté de celui du général Lebrun. Pour donner une idée de la noblesse, de l'élévation de pensées qui le caractérisent, et de l'impression qu'il a dû produire sur l'auditoire, le passage suivant peut suffire.

« Fortifier les âmes, Messieurs, qu'est-ce à dire?,.. C'est leur apprendre à s'incliner devant Dieu, à se soumettre librement à sa loi, au lieu de poursuivre, dans l'ordre religieux, dans l'ordre intellectuel, dans l'ordre social, je ne sais quelle funeste indépendance, je ne sais quelle émancipation presque sauvage. »

Et un peu plus loin : « Dès que la foi disparaît, plus de caractère, plus de volonté, plus d'indépendance ; l'intérêt devient le seul mobile ; chacun regarde de quel côté souffle le vent de la faveur, et c'est à qui oubliera plus vite cette belle recommandation de saint Louis mourant à son fils Philippe-le-Hardi : « Mon fils, aime ton honneur ! »

« Jeunes élèves qui, désormais, serez appelés comme tous vos concitoyens à porter les armes pour la France, les paroles de saint Louis s'adressent à vous : « Aimez votre honneur ! »

Lycée d'Évreux. — L'Université ne saurait être trop reconnaissante au Ministre, lorsque celui-ci appelle des généraux d'armée à présider les solennités classiques. En général, nos vieux officiers, couverts de glorieuses cicatrices, blanchis au service de la patrie, ne s'amusent pas à faire de la politique devant des enfants. Ils ne s'étudient pas à châtier leurs phrases, pas plus qu'à arrondir leurs périodes pour les rendre plus sonores ; ils parlent aux enfants de religion, de patrie et d'honneur ; quelle bonne aubaine pour l'Université ! La soutane de l'aumônier a peut-être moins d'efficacité que le sabre et les épaulettes du général, pour faire illusion aux mères chrétiennes.

Le lycée d'Évreux n'a pas eu cette bonne fortune. M. de Broglie est un homme politique, l'heureux rival de M. Thiers, le père du Septennat. M. de Broglie, comme M. de Cumont, au concours général, n'a pas cru pouvoir s'abstenir de parler politique. A mes yeux, c'est un tort des plus graves. Jamais une question politique ne devrait être portée devant une assemblée populaire, bien moins encore devant une réunion de collégiens. Que peuvent-ils comprendre à cette science, la plus obscure de toutes, parce qu'elle touche aux intérêts les plus complexes et qu'elle doit concilier avec des principes immuables, les besoins et les tendances qui naissent des circonstances et en subissent la mobilité. Grand Dieu ! n'est-ce point assez d'avoir à supporter des Chambres permanentes, et une tribune toujours ouverte aux avocats qui veulent parvenir aux honneurs ?

M. de Broglie a donc parlé politique, et son discours, on le sait déjà, a eu en France le retentissement du scandale. Il est vrai qu'il a suffi d'une allusion sévère de Mgr l'Évêque d'Angers pour en faire bonne et prompte justice. On n'oubliera pas de sitôt l'allocution que l'éminent prélat adressait naguère à M. le maréchal de Mac-Mahon; elle appartient à l'histoire de notre pays. Elle sera, d'ailleurs, toujours citée comme un modèle de bon goût et de modération. Donc, l'honorable duc, le conservateur du *statu quo* n'a pas craint de justifier sa ligne de conduite politique au détriment des vérités les plus fondamentales. Il a osé placer, en présence des jeunes gens d'un collége, l'*énergie personnelle du caractère* au-dessus des *principes* dans lesquels il convient de le tremper et des *institutions* qui ont pour but principal de les former. L'*esto vir* de la Bible et le *si forte virum quem* de Virgile n'ont rien à voir dans cette affaire. Si M. le maréchal de Mac-Mahon est bien l'homme qui commande aux foules, impose le silence et rétablit l'ordre par le seul prestige de la bravoure et de l'honneur militaires, M. de Broglie est loin d'être, avec son *mandat momentané de législateur*, l'homme qui *fait* ou contribue à *faire des institutions* pour que les professeurs de l'Université *fassent des hommes*. Pour faire des institutions, il faut être bien voisin de la divinité; et, pour faire des hommes, il faut être bien voisin du sacerdoce (1).

LYCÉE DE BESANÇON. — Le discours de Mgr le duc d'Aumale forme une transition toute naturelle entre les discours pronon-

(1) Au moment de mettre sous presse on nous communique un nouveau discours de M. de Broglie. La politique est aussi déplacée dans un *Comice agricole* que dans une *distribution de prix*. Quoi qu'il en soit, nous constatons que les paroles du noble duc contiennent une rétraction mal déguisée et une aggravation de ses premières erreurs. La forme irritante et agressive convient peu à un homme qui avait à se reprocher une telle énormité de langage. Permis à lui d'en adoucir l'expression, d'en atténuer la portée. On lui en eut donné acte et tenu compte. Le ferme libéral a la ferme intention de ne pas être Révolutionnaire. Il lui a échappé, à son insu, nous le voulons bien, de parler comme M. Thiers aurait pu le faire. La note de M. Guizot est mieux d'accord avec son tempérament doctrinaire. Soit; ce n'est pas une raison pour attaquer la bonne foi de ceux qu'avait effrayés le discours d'Evreux, ni pour les accabler de son dédain, toujours à la manière de M. Guizot..

cés par les présidents de distributions de prix, et les *discours d'usage* débités par les professeurs. A vrai dire, ni les uns ni les autres ne représentent la vraie situation des esprits dans le monde universitaire. Le travail des professeurs est soumis à la censure de l'autorité supérieure; le discours du président est ordinairement l'expression indépendante d'un homme parvenu par son mérite au premier rang des honneurs.

Mgr le duc d'Aumale n'a parlé ni comme un prince du sang ni comme un des chefs de l'armée française. Son langage est celui d'un professeur, ancien élève de l'Université.

La religion y trouve sa place, une sorte de primauté d'honneur que l'Université ne lui a jamais refusée. Lorsque Mgr le duc d'Aumale lui présente les armes, c'est de tout cœur, croyons-nous, et non pas pour obéir à une consigne.

Pourquoi faut-il que, faussé par les ineffaçables empreintes de sa première éducation, son esprit s'échappe en maximes plus ou moins stoïciennes, plus ou moins dénuées de toute base, et qui présentent un étrange contraste avec les bons mouvements de son cœur de soldat français.

Ainsi nous estimons que l'orateur aurait pu remonter, dans les annales de la Franche-Comté et de Besançon en particulier, à une époque plus reculée que la fondation du lycée. Il n'est pas bon de laisser croire aux jeunes gens que la France d'autrefois était moins féconde que la France du XIXe siècle en hommes de devoir et de vertu poussée jusqu'à l'héroïsme. Cette déplorable illusion, les hommes qui aiment notre pays devraient, sans relâche, la poursuivre et la combattre en s'emparant de toutes les occasions.

Le prince orateur a commis une faute bien autrement grave, lorsque, parlant de nos *bons voisins et amis* de Suisse, il a entonné l'éloge de leur devise : *Liberté et Patrie!* Noble devise, en effet, et transformée en un cynique mensonge dans une Confédération où le pouvoir central, violant les traités internationaux, fait subir à nos coréligionnaires une persécution odieuse.

Que le droit soit corrélatif du devoir, c'est une vérité rebattue; il est néanmoins toujours utile de la rappeler, et Mgr le duc d'Aumale, le fait en fort bons termes; — mais droits et devoirs sont des non-sens, quand on ne les fait pas dépendre d'une vérité religieuse. L'absence de Dieu, c'est le vide dans le monde moral, et ni droits ni devoirs ne sauraient tenir dans le vide.

Pourquoi donc Mgr le duc d'Aumale, que son sens naturellement droit a porté à faire dépendre cet enseignement des leçons de la religion, va-t-il le poursuivre parallèlement « jusque dans les recherches de la science? » Ces recherches, dit-il, « peuvent inspirer à l'esprit et au cœur une sorte de probité mathématique, donner à la conduite une rectitude aussi précise qu'un théorème de géométrie. »

Qu'est-ce qu'une *probité mathématique?* Et comment une *probité mathématique* peut-elle être une *inspiration du cœur?* Comment comparer la *rectitude de la conduite* à un *théorème de géométrie*?

Si la science avait un tel pouvoir, la religion serait fort inutile.

Que la morale soit une science, je le veux bien, mais cette science n'a rien de commun avec la géométrie.

Que les théorèmes de la morale soient aussi incontestables que les théorèmes mathématiques, je l'accorde volontiers; mais ce qui fait leur certitude, c'est qu'on peut démontrer leur relation nécessaire avec les théorèmes de la théologie.

Quant à la prétention de fonder la morale sur ce que, dans le style universitaire, on appelle par antonomase : *la science*, c'est-à-dire, sur la science des grandeurs physiques, c'est peut-être l'absurdité la plus complète qui se soit jamais glissée sous la plume d'un homme intelligent.

Nous ne chicanerons pas Mgr le duc d'Aumale, sur la critique qu'il a faite *d'une belle expression* qui est en même temps, n'en déplaise au prince, *une idée juste*. Oui, Monseigneur, *le déserteur* est un *véritable banqueroutier*, car en se soustrayant au *plus saint des devoirs*, il refuse de *payer la plus sacrée de toutes*

les dettes. Le devoir est une dette, *debitum*. Mais ce n'est là qu'une faute de style, et nous eussions été heureux de ne pas en avoir eu d'autres à signaler.

Lycée d'Amiens. — Au dire du *Journal d'Amiens*, le discours prononcé par M. Bertauld Zeller, professeur d'histoire, est une œuvre admirable ; on y retrouve toutes les qualités de cet *écrivain distingué*.

S'appuyant sur ce que « M. Zeller fils, au sû de tous, n'a jamais produit le moindre petit volume », l'*Univers* pense que, dans son excès de zèle, le publiciste Picard confond ce jeune professeur avec son père, M. Zeller, professeur à l'École normale supérieure.

M. Zeller fils a donc fait l'éloge de *l'éducation libérale*, c'est-à-dire de l'Université. N'ayant pas le texte sous les yeux, nous ne pouvons pas apprécier le talent dépensé par l'orateur à rajeunir ce thème usé.

Mais nous ne résisterons pas au plaisir de citer à notre tour cette phrase empruntée à la harangue de M. Louis Dewailly, maire d'Amiens : « C'est sous ces *cloîtres* (1) que j'ai grandi ; là, n'ayant pour toute ambition que celle de recevoir des prix (2), je reçus les salutaires et vigoureux enseignements de l'Université, de cette famille qui accueille indistinctement dans son sein les grands et les humbles, les pauvres et les riches, et, sans se préoccuper de leur origine et de leur but, ouvre à tous, avec le même amour et la même sollicitude, les horizons vivifiants, etc.

Tout est *vigoureux* dans l'Université ; les coups de poing y sont appliqués avec *vigueur* ; M. le Maire d'Amiens en a reçu, et ce n'est pas la moindre preuve de *virilité* qu'on s'administre réciproquement dans cette *famille* où *le même amour* et *la même sollicitude* s'étendent sur les grands et sur les humbles,

(1) Le lycée d'Amiens serait-il encore un monastère volé ? Quand donc l'Université sera-t-elle assez riche pour payer son architecture ?

(2) *Pour toute ambition que celle.....* Si la phrase est textuelle, elle est loin d'être correcte.

où les mêmes *horizons vivifiants* s'ouvrent pour tous, *quelle que soit leur origine et quel que soit leur but.*

Si l'Université n'est pas contente, elle est difficile.

Il y a des ombres à tous les tableaux : « Les principes de cette éducation forte, féconde et virile, peuvent être plus tard arrêtés dans leur développement, mais la mission (il faut probablement lire moisson), n'en est pas moins féconde. »

Peut-être ne comprenez-vous pas ; voici, sans doute, l'explication : « L'enseignement de nos lycées est, si je puis m'exprimer ainsi, un vêtement qui couvre le corps, le protége, se développe avec lui, mais ne le gêne jamais..... »

Bravos prolongés !

LYCÉE DE NIMES.—On croit généralement que nous faisons à l'Université une opposition systématique, et que cet esprit d'opposition nous rend injustes envers toutes les œuvres qui en émanent.

Rien cependant n'est plus inexact. L'idée de l'État enseignant est une idée absurde et funeste ; elle a conduit notre pays à se courber sous le joug du plus odieux monopole, jusqu'à ce qu'enfin on soit arrivé à ce comble de la déraison de faire de César un maître de pension.

Mais les professeurs de l'Université doivent-ils, en bonne règle, être regardés comme responsables de cet état de choses? Nous sommes loin de le penser, nous, qui, en toute occasion, n'avons cessé de proclamer que le personnel de l'enseignement universitaire offrait, à l'Université libre de l'avenir, les plus belles espérances, en lui réservant les plus brillantes recrues.

Nous sommes donc non-seulement à notre aise, mais encore dans toute la vérite du rôle que nous avons choisi, lorsque une occasion se présente de louer sans réserve l'œuvre d'un membre de l'Université.

Le discours prononcé par M. Lavigne, professeur de seconde au lycée de Nimes, est vraiment irréprochable. Si nous osions risquer une comparaison classique, nous aimerions à com-

parer son œuvre à une *coupe d'argent* d'une pureté de lignes parfaite, ciselée avec le plus grand art et pleine jusqu'aux bords d'une précieuse liqueur.

M. Lavigne a choisi pour sujet de thèse : la *sensibilité*, cette faculté «à la fois la plus charmante et la plus fragile, et qui peut produire, selon la culture qu'on lui aura donnée, des fruits précieux ou des fruits empoisonnés. »

Le moment semble mal choisi pour entretenir de sentiment et de poésie un siècle infesté de *positivisme* et un pays où « l'on crie aux instituteurs de la jeunesse : « Plus de rêveurs, il nous faut des hommes ! Plus de théorie, courons à la pratique ! » Mais qu'on y prenne garde ! Quand il s'agit de la jeunesse, dit avec raison l'orateur, le seul moyen de n'être pas pratique, c'est de vouloir l'être trop. »

Les professeurs doivent donc continuer à livrer aux méditations de leurs élèves « ces grands poètes qui ont admiré tout ce qui est noble, tout ce qui est grand, car ils adoraient l'idéal, cette beauté mystérieuse qui surpasse toutes celles de la terre et qui n'est autre chose qu'un reflet de la souveraine et divine beauté. »

M. Lavigne n'a pas de peine à justifier son assertion par les noms de Sophocle et de Virgile. Si Lucrèce lui-même nous émeut, c'est « que son cœur est plus fort que sa raison et qu'il célèbre dans les merveilles de la nature, cette Providence qu'il s'efforce en vain de nier. »

Ici, M. Lavigne, à son insu, nous le croyons, sacrifie à ce qu'un autre Bacon pourrait appeler : *Idoles de la caverne*. Entre Lucrèce et Corneille s'ouvre une lacune immense. Quinze siècles sont supprimés, comme si, dans ce long intervalle, la poésie, pour s'être exprimée soit en un latin différent, soit en des idiomes de transition, ne nous avait pas laissé des œuvres chrétiennes et nationales bien propres à perfectionner la sensibilité.

Les orateurs sont cités en témoignage après les poètes. Tout-à-l'heure nous descendions de Sophocle à Racine, nous remontons maintenant de Bossuet à Démosthène. Et en les

entendant, nous comprenons la définition sublime que Longin a donnée de l'éloquence : « Le son que rend une grande âme. »

Le passage suivant qui, mal interprété, aurait peut-être donné lieu à quelques réserves, mérite d'être cité, parce que, dans son ensemble, c'est un hommage délicat à la religion.

« Non-seulement la sensibilité vient ainsi en aide à la raison, souvent encore elle la remplace et achève son œuvre. Car il est des vérités qui ne se démontrent pas, auxquelles le cœur seul peut atteindre. Nous sommes environnés de mystères que la lumière de l'intelligence ne saurait percer. Le sentiment les pénètre et, quand la logique demeure impuissante, la foi victorieuse renverse toutes les barrières, dissipe les ténèbres, éclaire de son flambeau divin la vérité religieuse et morale. C'est là ce qu'entendait Pascal, par cette définition profonde. « La foi, c'est Dieu sensible au cœur » ; et, à ces philosophes impassibles retranchés derrière leurs syllogismes et leur dialectique, à ces calculateurs obstinés qui veulent discuter l'homme et Dieu comme un théorème de géométrie, il répondait : « Le cœur a ses raisons que la raison ne connaît pas. »

Il est parfaitement vrai que le cœur seul peut atteindre à la hauteur de certaines vérités inaccessibles à notre raison imparfaite et déchue. La grâce touche le cœur et subjugue l'esprit, mais ces vérités mêmes que Dieu seul a pu révéler, et en présence desquelles notre cœur s'est ouvert comme une fleur aux rayons du soleil, peuvent toujours être ultérieurement *démontrées*. Les mystères les plus incompréhensibles ont cependant la certitude des théorèmes les plus rigoureux, et quoique le cœur ouvre plus d'une fois la route, la raison peut toujours s'y engager, appuyée sur la parole infaillible de Dieu, et y trouver ses exercices les plus salutaires. Mais, encore une fois, il résulte de l'ensemble du passage que M. Lavigne et Pascal ne l'entendent pas autrement.

On pourrait craindre que l'orateur n'eût engagé son jeune auditoire dans une voie périlleuse, en exhortant les jeunes gens à développer en eux une faculté aveugle et qui souvent

obscurcit la raison et amollit le caractère; mais l'orateur a prévu ces objections, comme il le dit très-bien. « La mélancolie n'est qu'une maladie de la sensibilité », il ne faut pas non plus la confondre « avec cette sensibilité apparente qui est toute physique, qui vient des nerfs et non du cœur. »

S'ils ont soin de placer sur les hautes cimes les objets de leur affection; s'ils savent s'habituer au respect; s'ils sont capables d'un généreux enthousiasme, ils ne resteront pas plus dans l'oisiveté du cœur que dans l'oisiveté de l'intelligence. Et pour emprunter encore une belle parole à un discours qui en est tout parsemé, chez eux, « l'action succèdera aux sentiments, comme la parole à la pensée. »

Quoiqu'on puisse reprocher, en général, aux orateurs universitaires de distribution de prix, de faire un trop grand fond sur les études classiques, comme si elles pouvaient suffire à la préparation des âmes, il est aisé cependant de s'apercevoir qu'aux yeux de M. Lavigne, il y a des mobiles plus élevés, des ressources plus efficaces, et pour tout dire, cet enseignement de l'Église, seul absolument nécessaire et sans lequel tous les autres enseignements ne sauraient échapper à la note de frivolité. « Sous l'œil de Dieu, que des hommes respectés vous apprennent à connaître, vous combattrez avec amour pour tout ce qui fait la dignité de votre existence ici-bas : la famille, la patrie et la vraie liberté. »

Non, les fortes études classiques ne sauraient porter de tels *fruits*, à moins qu'elles ne soient tout imprégnées et comme embaumées des parfums de l'enseignement religieux. Tout enseignement est vain et la science elle-même est funeste, lorsque la vérité religieuse n'est pas à la base de la raison et que le sentiment religieux n'est pas à la racine du cœur.

École de Cluny. — Cette année, la *Marseillaise* n'y a été ni jouée, ni chantée. Les auditeurs et spectateurs en ont été dédommagés par un discours sur la *tolérance*, où il a été fréquemment question de l'*Inquisition*, *des Bûchers du moyen-âge*, *des excès du fanatisme*, etc.

Ces importantes billevesées étaient débitées en présence des familles et devant le clergé invité à la cérémonie et qui avait consenti à y assister en assez grand nombre.

Le Recteur de l'Académie de Lyon a dû donner à ce discours son approbation, sans laquelle il n'eût pu être prononcé.

L'Université, aux termes de la circulaire que nous avons évoquée , s'en déclare responsable.

Il ne faut pas craindre de l'avouer, les familles y engagent aussi leur responsabilité.

Il ne m'appartient pas de dire dans quelle mesure le clergé peut y compromettre la sienne.

L'ancienne et célèbre abbaye de Cluny, tombée par le droit révolutionnaire, entre les mains d'acquéreurs plus ou moins légitimes, est devenue la propriété de l'Etat. Il y a six ans, M. Duruy y a installé l'école normale et un collége annexe. La chapelle, véritable relique de l'immense église abbatiale dont St-Pierre de Rome seul a dépassé les proportions, est dans un état de pauvreté et de délabrement qui font mal à voir (1) L'état des âmes est plus triste encore.

Au moyen-âge, l'école monastique de Cluny était un foyer de lumière, et grâce à la réforme qui s'y introduisit, elle imprima un caractère universel à la restauration des sciences et des lettres. L'ordre de Cluny se répandit dans toute l'Europe ; ses écoles embrassèrent la France, l'Allemagne, la Pologne, l'Italie, l'Espagne et l'Angleterre. L'état par provinces des abbayes de Cluny groupée autour de la maison-mère, n'occupe pas moins de 17 colonnes in-folio de la *Bibliotheca Cluniacensis*.

Pépinière de cardinaux et de papes, Cluny eut la gloire de donner à l'église saint Grégoire VII, Urbain II, Pascal II, Calixte II, et il peupla de professeurs formés à l'ombre de ses cloîtres, les cathédrales, les académies reculées.

Quelle *école normale* que Cluny, sous le gouvernement de

(1) Voir l'*Univers* du 15 août dernier.

saint Odilon et de saint Hugues, centre de hautes études et de vaste érudition pour toute la chrétienté ! (1)

Heureusement pour eux, les nains qui, de nos jours, peuplent ces grandes ruines, sont trop peu familiers avec les souvenirs de l'histoire, pour s'en sentir écrasée.

Collége d'Orange. — « L'Université est riche en sujets », dit le *Comtat*. Elle a des professeurs et des proviseurs pour tous les goûts. « Nulle situation ne la trouve en défaut », continue le spirituel journal de Carpentras; et, « pour remédier aux difficultés qui se présentent, elle possède un personnel toujours prêt et supérieur aux circonstances. »

La *Revue de l'Enseignement chrétien* n'oubliera jamais ce coup de pinceau, il est d'un maître.

Hier, « de graves accusations avaient pris un tel degré de publicité que l'autorité supérieure, justement émue (couleur locale), crut devoir une satisfaction à l'opinion et ENVOYA LE CHEF DE L'INSTITUTION PRÊCHER AILLEURS SES DOCTRINES. »

Tout est d'or. L'autorité supérieure s'*émeut* de la publicité. Le mal secret ne fait que corrompre, le mal rendu public va jusqu'à compromettre. Alors *on s'émeut*, et, suivant un usage invariable, on envoie le coupable *prêcher ailleurs*. Lui recommande-t-on d'éviter la *publicité*?

Aujourd'hui, le nouveau principal, un lauréat du centenaire de Pétrarque, est un homme selon le cœur du nouveau maire, c'est-à-dire un homme qui sait rendre à la religion le rang qui lui convient dans tout établissement tenu avec goût et conformément aux règles.

« Nulle situation ne trouve l'Université en défaut. »

Le libre-penseur fait sans doute face *ailleurs* à une situation différente.

(1) Tout ce passage est emprunté à M. P. Pradier, député de l'Aveyron. Voir son excellent traité qui a paru sous le titre de : *Notes à mes collègues sur les propositions soumises à l'Assemblée*, 10e note, chapitre VII, pag. 195, 196. Ce magnifique travail sera l'objet d'une étude particulière dans la *Revue*.

COLLÉGE DE CARPENTRAS. — J'oserais gager qu'on ne l'a pas *envoyé* à Carpentras, où il aurait reçu une bonne leçon d'histoire de la bouche de M. le comte de Riancey, sous-préfet.

Nous regrettons de n'avoir pas de place à offrir au discours de M. de Riancey ; il a été, en tout, digne de son nom et il n'eût pas été moins applaudi dans toute autre enceinte. Deux mots le résument : « Restons chrétiens, si nous voulons rester Français. »

L. ALLEMAND.

RAPPORT

SUR LES CONCOURS DE POÉSIE ET DE MUSIQUE

En l'honneur de Notre-Dame de la Treille

A LILLE (1).

MONSEIGNEUR,

MESSIEURS,

Conformément aux traditions, les lettres et les arts ont été conviés à rendre hommage à notre bien-aimée patronne, Notre-Dame de la Treille, pour rehausser l'éclat de son couronnement. Il ne suffisait pas, en effet, des manifestations de la joie générale, telles que nous les avons vues éclater avec tant de bonheur, dimanche dernier; il fallait aussi que tout ce qu'il y a d'élevé dans l'esprit de l'homme se montrât tributaire de celle qui est la Reine des intelligences et des cœurs. Elle a droit aux chants du poète, aux éloges de l'orateur et aux aspirations de l'artiste, comme à l'humble *Ave Maria* de l'ignorant et du pauvre.

Nous avons entendu, depuis quelques jours, d'éminents prélats et des prêtres distingués répandre, en son honneur, dans nos églises ou dans des réunions d'œuvres, les trésors de leur éloquence; dans le palais qui doit devenir le siége de l'Université catholique du Nord, l'art chrétien de tous les siècles a rassemblé ses merveilles; il était juste que la poésie et la musique, ces filles du ciel trop souvent égarées dans les sentiers des passions humaines, fussent appelées à prendre part à cet universel concert.

(1) Lu à la séance académique de Lille le 21 juin 1874.

C'est pour cela que deux concours ont été ouverts, et — Notre-Dame en soit bénie ! — malgré le peu de temps laissé aux auteurs, 310 pièces de poésie et 42 cantates ont montré que le sentiment religieux inspire encore bien des âmes.

Chargé de vous rendre compte des résultats de ces concours, je vais commencer par celui de poésie, dont le programme indiquait trois genres :

La poésie lyrique, le poëme et le sonnet.

Pour la poésie lyrique, cent-un concurrents se sont présentés, et trois récompenses ont été accordées.

La pièce qui porte la double épigraphe *Virgini civitatis Insulæ — Salve Regina*, commence par un prologue où l'auteur, en strophes bien construites et noblement inspirées, peint la douleur que lui causent les malheurs de la France. Après avoir dit que la tristesse dont il souffre a longtemps étouffé dans son cœur le chant qui naissait, il termine cette partie de son œuvre par une forte et saine pensée de résignation et d'espoir en Dieu, la seule à laquelle doivent s'arrêter aujourd'hui les esprits sages, les âmes vraiment chrétiennes et françaises. Ces vers méritent d'être cités. L'on y reconnaîtra quelques réminiscences et le passage tout entier emprunte son allure à l'admirable réponse de Lamartine outragé par l'auteur de Némésis. Mais ces souvenirs, dont il est d'ailleurs si difficile de se défendre quand on connaît bien les maîtres, sont loin d'exclure l'originalité. Voici comment parle le poète :

Depuis l'heure sanglante, où la France flétrie
Ne cessa de compter ses jours par ses malheurs,
J'avais voué ma lyre au deuil de la patrie,
Mon cœur à Dieu, ma voix au silence des pleurs !...
A d'autres de chanter, quand la terre natale
Fume encore du sang de ses généreux fils,
Quand d'un peuple en fureur la démence fatale
Le fait s'entrégorger, et que la capitale
Traduit en meurtres ses défis !

A d'autres de chanter, quand le navire sombre,
Que le crime commande à des sujets sans nombre,
Que le sang des martyrs coule de toutes parts ;

Quand l'ennemi, pillant la province alarmée,
Sous nos arcs triomphaux fait passer son armée
Et parade sur nos remparts;

Quand, le sol ravagé, nos villes asservies,
Nos soldats dans les fers, nos provinces ravies,
L'étranger tient le pied sur nos fronts abattus,
Et que, dictant des lois du ton de l'insolence,
Il s'écrie, en jetant son fer dans la balance,
« De l'or, et malheur aux vaincus! »

A d'autres de chanter; moi, je pleure et je prie,
Invoquant chaque jour et Jésus et Marie,
Humble de cœur, mais fort des forces de la foi!
Je sens mon âme émue ouverte à l'espérance:
Dieu seul est tout-puissant, Dieu protège la France;
Attendons et cédons sans murmures à sa loi!

Après ce prélude, l'attention de l'auteur est attirée par l'immense manifestation qui se produit pour le couronnement de Notre-Dame de la Treille; il voit tout le mouvement enthousiaste des populations vers le sanctuaire béni, et il se demande, selon sa poétique expression, où vont ces vagues humaines qui semblent ondoyer sous le souffle de Dieu. Il reconnaît le but de ce pèlerinage, et un cri de joie sort de son âme. L'épreuve va finir, dit-il, car on revient au culte des aïeux; et alors, dans des vers, dont nous ne pouvons excuser les nombreuses faiblesses, mais qui ont presque toujours une facture bien appropriée à l'idée qu'ils veulent rendre, il raconte l'origine de la dévotion à Notre-Dame de la Treille et les innombrables bienfaits de cette antique patronne qui nous a rendus si prospères,

Que, pour donner asile à la ruche trop pleine,
Lille a dû reculer ses grands murs dans la plaine,
Tant ses enfants étaient nombreux!

Vient ensuite une description, dans laquelle il met en scène tout ce qui anime la procession de la Vierge. Il varie son rhythme, en cherchant à lui donner de la majesté ou de la grâce, selon les objets qu'il veut peindre, et il y réussit quelquefois, comme dans la strophe suivante :

Les cloches, en longues volées,
Sous les arcades ébranlées.
Font résonner leur vieille tour;
Dans les nuages rassemblées,
A leurs voix d'airain sont mêlées
Les voix des cloches d'alentour,
Et, par ondes dans l'air roulées,
Baissant, s'élevant tour à tour,
Semblent des prière ailées
Qui, ferventes, s'en sont allées,
Jusqu'au seuil du divin séjour !

Puis arrive le moment où il voit apparaître la statue miraculeuse, et il lui adresse cette belle salutation :

Montez, montez, bruits de la terre,
En douces hymnes, en tonnerre;
Joignez-vous au grand hosanna ;
Chantez, voix des anges, des hommes,
Créatures tant que nous sommes,
La voici : *Salve Regina !*

Salut ! Reine de gloire et de toute puissance !...
C'est elle, en sa splendeur et sa magnificence ;
Elle vers qui volent nos cœurs,
L'auxiliatrice des âmes,
La bienheureuse entre les femmes
Et le refuge des pécheurs !

Salut, Tour de David, sainte Arche d'alliance,
Source du pur amour, trésor de Sapience,
Ineffable idéal de céleste beauté !
Salut ! pleine de grâce, entre toutes bénie,
Mère au cœur débordant de tendresse infinie,
Modèle ravissant d'insigne sainteté !

Salut ! ô vase chaste, ô Vierge immaculée,
Devant qui l'ange au ciel tient sa face voilée,
Pâlissent les soleils, s'inclinent les élus !
Toi qui du noir serpent brisas la tête immonde
Et portas dans ton sein le Dieu, Sauveur du monde,
Salut ! O mère de Jésus !

La description continue ensuite, vive, imagée et souvent versifiée avec talent, jusqu'au moment où la Vierge est couronnée. Après avoir parlé de ce grand acte et donné à d'illus-

tres personnages les justes louanges dont une touche un peu plus délicate n'aurait pas diminué la force, l'auteur trouve, pour remercier Marie, en lui recommandant la ville de Lille, notre province et l'Eglise de Jésus-Christ, des accents où la faiblesse de l'expression trahit quelquefois les élans de la pensée, mais qui, néanmoins, ont un vrai lyrisme et se terminent ainsi :

Enfin, que votre sainte Eglise
Recouvre sa prospérité ;
Qu'elle ait l'univers pour assise,
Et pour âge l'éternité.
Comptez vos enfants sous ses voiles,
Aussi nombreux que les étoiles
Qui roulent dans l'immensité,
Et que les nations bénies,
En multitudes infinies,
A leur mère, un jour, réunies,
Habitent, dans ses bras, la céleste cité !

L'épilogue a le même nombre de vers que le prologue dont il répète à dessein les rimes, et il revient très-heureusement sur l'expression des sentiments de confiance et d'espoir manifestés au début.

Cette œuvre n'est point sans défauts : des images forcées, des épithètes oiseuses, des transitions faibles, une recherche exagérée de l'effet par la coupe des strophes et la répétition des mêmes assonances, telles sont les critiques que l'on en pourrait faire et qui empêchent de lui donner les premières récompenses prévues au programme ; mais il y règne d'un bout à l'autre, un véritable souffle poétique ; l'idée s'y soutient avec ampleur, et beaucoup de vers heureux font oublier certaines défaillances. Aussi le jury a-t-il unanimement décerné à son auteur, M. Jean-Baptiste Deletombe, membre correspondant de la Société des sciences et des arts de Lille, résidant à Orchies, un prix de 200 francs et une médaille d'argent.

Après cette pièce, deux autres nous ont paru mériter une récompense.

La première, présentée sous la devise *Quod Deus imperio, tu*

prece, *Virgo*, *potes*, est une ode en l'honneur de la sainte Vierge et du Souverain-Pontife. Deux strophes de six et dix vers, très-harmonieusement rhythmées, mais sans grande originalité de pensées, s'adressent à la nation tout entière pour l'associer à la joie des chrétiens qui couronnent Marie. Placées au commencement et à la fin de l'ouvrage, qui, d'ailleurs, est assez court, elles en diminuent sans doute encore la portée, mais lui donnent une certaine noblesse d'allure dont il faut savoir gré à l'auteur. La double idée de la puissance de Marie, qui répondra aux nouveaux honneurs que lui rend la France par un accroissement de bienfaits, et de la vitalité de l'Eglise, dont le chef sortira de sa détresse comme la statue de Notre-Dame de la Treille est échappée au marteau des démolisseurs, est rendue avec énergie dans quelques strophes où l'expression laisse beaucoup à désirer et où la facilité de versification se révèle souvent au détriment de la justesse des idées et des mots, mais où l'on rencontre des vers comme ceux-ci :

Voyez ! est-elle donc mourante
Cette main qui brise ses fers
Et qui vient de bénir, tremblante,
Les quatre coins de l'univers,
Pendant qu'au signal qu'elle donne,
Comme ondulent, au vent d'automne,
Les épis d'or sous le ciel bleu,
Partout, aveugles que vous êtes,
On voit des océans de têtes.
Se courber au souffle de Dieu !

Il y a, dans cette ode, de la chaleur, du mouvement et des qualités littéraires qui, sans lui faire atteindre la valeur de celle dont nous venons de parler, méritent néanmoins une récompense. Le jury a décerné, comme mention honorable, une médaille de bronze, avec 100 francs, à l'auteur, M. Emile Valentin, docteur en philosophie et lettres de l'Université de Louvain, professeur à l'Athénée royal de Mons.

M. Valentin ne peut se trouver parmi nous aujourd'hui. Il est au chevet d'une jeune sœur de dix-huit ans, mourante et peut-être morte à l'heure où je vous parle. Il demande à notre

piété fraternelle un *Ave Maria* pour cette enfant enlevée sitôt à l'amour de sa famille. Puisse Notre-Dame de la Treille, reine des Vierges et consolatrice des affligés, tenir compte au poète de ce qu'il a essayé pour sa gloire, en prenant sous sa protection le cœur désolé de celui qui reste et l'âme de celle qui s'en va !

L'autre pièce à laquelle le jury a cru devoir donner une mention honorable, est intitulée : *Le Couronnement*, et elle a pour épigraphe un extrait de la *Notice sur Notre-Dame de la Treille* que notre éminent collaborateur, M. l'abbé Dehaisnes, a bien voulu rédiger. Cet extrait se termine par cette phrase : « On l'appelait ainsi parce que la statue est entourée d'une « treille en fer (en latin *cancelli*) qui, selon les auteurs, signi-« fiait que les fidèles doivent supplier de loin et avec respect « celle qui est la Mère de Dieu. »

L'auteur s'inspire de cette idée dans toute sa première partie et il l'a développe avec insistance. Peut-être eût-il pu la renfermer dans les quatre strophes de son exposition, qui ne manque pas de grandeur et où l'on sent déjà le patriotisme dont son œuvre est remplie. Mais il y revient dans la prière qu'il met ensuite sur les lèvres du peuple, morceau gracieux d'ailleurs, mais un peu recherché dans sa forme empruntée au vieux rondeau, dont le caractère est plutôt la naïve et malicieuse bonhomie que la véritable simplicité.

La deuxième partie, la moins bien écrite peut-être, est très-remarquable au point de vue de la pensée. Une inspiration vraiment grandiose la domine, et nous ne pouvons résister au désir de citer au moins les premiers vers d'un passage où l'auteur parle du passé de la France.

Quand la France vivait, reine par la pensée,
De tous les opprimés c'était le défenseur;
C'était le Verbe saint, langue aujourd'hui glacée,
C'était le bras de Dieu, craint de tout agresseur.
Quand une nation tombait sans espérance,
Elle frappait le sol et son cœur lui disait :
« Entre la France et toi, mesure la distance;

« Tu vaincrais si sa main sur ton bras se posait ! »
A tous les hauts sommets elle allait d'un coup d'aile
Et là, dans la lumière, à l'aise elle planait,
Et chacun de ses pas faisait dire : « C'est elle ! »

Si ce style s'était soutenu, la pièce eût primé toutes les autres.

Dans la deuxième partie, le réveil de la foi rend au poète la confiance en l'avenir et son chant, trop découragé d'abord, finit dans l'allégresse et l'espoir.

A travers les négligences dont cette œuvre est remplie, on reconnaît un homme de talent qui, s'il parvient à s'arrêter sur la pente d'un romantisme exagéré, prendra facilement une place honorable parmi les littérateurs de notre temps. C'est M. Henry Jouin, directeur de la *Revue des Associations catholiques ouvrières*, à Paris.

Dans la seconde partie du concours, le programme demandait un Poème ayant au moins 150 vers.

Soixante-treize pièces ont été présentées, et l'examen dernier du jury a pu s'arrêter à six d'entre elles, parmi lesquelles deux lui ont paru mériter une récompense.

La première porte pour épigraphe : *Lapides ipsi clamabunt ;* et ces mots expriment bien l'idée qui a présidé au choix du sujet : la nécessité de relever l'art en lui faisant chercher son idéal en Dieu.

En quelques strophes dont le rhythme est assez bien approprié aux pensées qu'elles doivent rendre, mais où l'on trouve de fréquentes faiblesses de langage, des expressions impropres et des images forcées ou fausses telles que celle-ci : « *L'Église c'est la chasse en pierre. On la fit telle — qu'il la fallait pour mettre Dieu,* » l'auteur dépeint la foi profonde de nos ancêtres et les merveilles qu'elle enfantait, et il termine ainsi ce passage :

C'est qu'alors les chrétiens faisaient de grandes choses ;
C'est qu'on ne marchandait ni son or ni son sang,
Pour célébrer le nom du Seigneur tout-puissant.
C'est que de grands effets sortaient de grandes causes.

Hommes, lois, monuments, tout répétait : Je crois!
Les natures étaient plus fortement trempées;
On était batailleur, mais dévot; les épées
Avaient la forme d'une croix!

En ces temps tout empreints de croyance robuste,
Tout pleins du charme exquis de la dévotion,
L'artiste, ainsi qu'un prêtre, avait sa mission.
L'ouvrier était saint et l'œuvre était auguste;
On cherchait le *dedans* plutôt que le *dehors*,
La forme ne servait qu'à rendre les idées...
L'on voyait, au travers des lignes regardées,
Des âmes plutôt que des corps.

Après ce préambule, l'on entre dans le sujet du poème par la légende d'un vieil artiste du moyen-âge qui doit sculpter, à la fin de sa carrière, une Vierge à laquelle il voudrait donner, malgré ses doigts raidis et son imagination qui s'éteint, l'idéale beauté des conceptions de son âge mûr. Il s'y essayait en vain, quand la Vierge elle-même lui apparut et lui fit voir, dans sa splendeur, le type divin sur lequel il devait modeler son image. Le poète fait sortir de ce récit les conclusions de son œuvre. Il invoque Notre-Dame de la Treille et la supplie d'être aussi, pour notre cité, pour la France et pour les arts, l'apparition qui nous montrera les voies de la régénération.

Voici ce poème :

« Lapides ipsi clamabunt. »

UNE LÉGENDE.

I.

C'était aux temps heureux que notre temps ignore;
Tout chrétien était fier et l'on sentait en soi
Fermenter le levain précieux de la foi.
C'était aux temps heureux où l'on priait encore!
On s'inclinait alors sous la main qui bénit;
Le règne de Jésus était à l'apogée,
Et la foi s'élançait, solide et dégagée,
Comme une flèche de granit!

L'art avait déserté les lourdes basiliques

Aux pilastres massifs, aux pleins cintres romans;
L'Église se drapait dans de grands vêtements,
Notre-Dame achevait ses trois nefs symboliques :
L'art, la foi... tout montait, et nos rudes aïeux
Chantaient, dans leur élan, leurs poèmes de pierre,
Et les clochers prenaient les vœux et la prière
Pour les élever jusqu'aux cieux!

En ce temps éclataient les verrières splendides,
Les saints y rayonnaient dans leur robe à longs plis;
La Vierge y paraissait, plus chaste que les lis,
Simple, au milieu du chœur des séraphins candides;
On levait les regards, et l'on voyait soudain
La rosace s'ouvrir où la voûte commence,
Et là, s'épanouir comme une fleur immense
Éclose au céleste jardin!

Cela, c'est le passé. — Là, dans ces cathédrales,
Tant de cœurs ont souffert et tant d'yeux ont pleuré!
Le pas distrait y foule un sépulcre sacré,
Car les siècles usés sommeillent sous leurs dalles.
Ce sont là les jalons que nos pères aimants
Ont planté de leurs mains, pour nous montrer la route,
Et l'aïeul qui croyait les pose au fils qui doute
En formidables arguments.

De même que, parmi les peuples catholiques,
Nous honorons des saints les poudreux ossements,
(Des volontés d'en haut bienheureux instruments,
Restes pour quelques-uns, mais pour beaucoup reliques;)
— Pour les orner, l'or pâle et l'or roux ciselés
Ressortent en reliefs sur les flancs de la châsse;
Les turquoises bleu-ciel se mêlent dans la masse
A la topaze aux tons brûlés. —

Dè même on a bâti d'énormes reliquaires,
De même on a jeté les arches des portails,
De même on a semé les merveilleux détails
Que contemplent, émus, nos savants antiquaires;
Ainsi l'on a sculpté le jubé du saint lieu,
Ainsi l'on a paré le chœur d'une dentelle;
L'Église, c'est la chasse en pierre; on la fit telle
Qu'il la fallait pour mettre Dieu!

C'est qu'alors les chrétiens faisaient de grandes choses
C'est qu'on ne marchandait ni son or, ni son sang,

Pour célébrer le nom du Seigneur tout-puissant;
C'est que de grands effets sortaient de grandes causes;
Hommes, lois, monuments, tout répétait : Je crois!
Les natures étaient plus fortement trempées :
On était batailleur, mais dévot; les épées
Avaient la forme d'une croix!

II.

En ces temps tout empreints de croyance robuste,
Tout pleins du charme exquis de la dévotion,
L'artiste, ainsi qu'un prêtre, avait sa mission;
L'ouvrier était saint et l'œuvre était auguste;
On cherchait le dedans plutôt que le dehors,
La forme ne servait qu'à rendre les idées...
L'on voyait, au travers des lignes regardées,
Des âmes plutôt que des corps.

Parmi ceux qu'on nommait « maîtres tailleurs de pierre ».
Un doux vieillard, depuis longtemps, était connu;
Il exerçait pour Dieu son talent ingénu,
Rêvant un coin du ciel comme gloire dernière.
Riche en productions, il vivait pauvrement :
Le besoin fut toujours l'aiguillon du génie,
Et l'on payait alors l'œuvre la plus finie
Avec trois setiers de froment.

Lui marchait bravement dans cette voie aride :
Ses élus avaient l'air de regretter les cieux;
Nul n'était plus habile et plus minutieux,
Pour donner à l'apôtre une pose rigide;
Jadis il avait mis dans les arceaux courbés
Luc, Mathieu, Marc et Jean, debout sur leurs symboles,
Même il avait sculpté diverses paraboles,
Et les grands prophètes nimbés.

Les péchés capitaux et les neuf chœurs des Anges
Avaient été par lui naïvement rendus :
Des animaux étaient bizarrement tordus
Dans les enroulements de ses rinceaux étranges.
Il avait figuré, terrassant le démon,
Monseigneur Saint Michel, en habits moyen-âge;
Surtout on admirait son plus fameux ouvrage :
Un jugement de Salomon.

Or, son front était sombre et son cœur était triste,
Car son bras commençait à se faire bien vieux;
Non qu'il se souciât des hommes envieux
Qui voulaient le clouer à son passé d'artiste;
Mais on lui demandait une Vierge, au couvent;
Et, comme il ignorait ce que c'est qu'être lâche,
Étant faible, il craignait de faillir à la tâche,
Et de mourir auparavant.

Encor, s'il eût été dans sa jeunesse ardente,
Alors qu'il pétrissait le granit de ses doigts!
Mais il avait perdu la sève d'autrefois.
Quels traits donnerait-il à la Vierge prudente?
Et, pour représenter aux yeux sa chasteté,
Quel marbre était assez vierge? Quelle matière
Assez serrée, assez intacte, assez entière
Pour dire son intégrité?...

... Et le pauvre vieillard frappait du poing sa tête,
Pour en faire jaillir des inspirations;
Il adressait au ciel ses invocations,
Fixant, découragé, son ébauche imparfaite
. . . .
Déjà le soir planait au loin sur l'horizon,
Quand la Vierge, entendant sa touchante prière,
S'entourant des flots purs d'une vive lumière,
Soudain entra dans la maison.....

C'était elle! au milieu d'une brillante gloire,
Portant avec respect l'Enfant roi des humains;
De son front éclatant et de ses blanches mains
S'échappaient des rayons qui chassaient l'ombre noire;
L'artiste vit par qui son bras serait conduit,
Et ravi, dévoré d'une brûlante fièvre,
Le cœur plein de bonheur, le sourire à la lèvre,
Il modela toute la nuit! —

Et quand, le lendemain, son plus fidèle élève
Vint, au matin, selon l'usage, travailler,
Il comprit que la grâce habitait l'atelier :
Le maître prosterné semblait faire un beau rêve...
Les outils à la main, il dormait en soldat...
... Sans doute l'Éternel, jaloux de ce mystère,
Lui donnant une joie inconnue à la terre,
Ne voulût point qu'il y restât;

Lui dévoilant ce que l'homme ne peut comprendre,
Sans doute l'Éternel lui montra, dans les cieux,
Que tant de majesté doit éblouir les yeux,
Et que tant de puissance est impossible à rendre!

. . . .

— Dans le couvent, auprès de l'ancien Évêché,
Longtemps on admira la sublime sculpture,
Et sous le piédestal, comme une signature,
Le corps du vieillard fut couché.

Naguère, en feuilletant un manuscrit gothique,
(Ingénieux loisir d'un bon Bénédictin,)
J'ai traduit ce récit d'un modeste latin
Dont les mots exhalaient comme un parfum mystique.

— Oui, c'est vraiment au ciel que nous devons chercher
Pour nous régénérer, des modèles plus dignes!...
Et je fus tout charmé de lire entre les lignes
Le sens qu'on y dût attacher. —

III.

O toi que nous nommons Notre-Dame à la Treille,
Toi suprême splendeur et suprême beauté,
Toi qu'invoquait l'artiste en sa stérilité,
Puisses-tu nous garder une faveur pareille!...
Vierge, laisse venir ta lumière vers nous :
Rends à l'art corrompu sa première auréole
Et les temps de ferveur où l'ange de Fiésole
Peignait ton image à genoux!

Tu viendras demeurer dans ta maison nouvelle,
Tu seras le Rempart sauveur de la Cité,
Et quand apparaîtra le fléau redouté,
Tu tendras sur ta ville une main maternelle.
O Vierge chancelière, appui des nations,
Plus terrible vingt fois qu'une armée en bataille,
Combats avec tes fils, avec tes fils travaille
Aux grandes résurrections!

Et prépare surtout la grande Renaissance!
Daigne nous inspirer ainsi que ce sculpteur...
Anime tes enfants d'un souffle créateur,
Refais à la patrie une autre adolescence!

Vierge, relève-nous, car nous avons versé,
En expiation, le sang du Sacrifice ;
Reconstruis avec nous le sublime édifice
Où triomphait notre passé !

Qu'à ce temple chacun puisse apporter sa pierre :
Qu'il sorte de l'accord de chaque volonté
Un tout inébranlable, une immense unité !
Donne à chacun l'amour de la patrie entière !
Quand on bâtit sans toi l'on édifie en vain,
Et, dans ce mouvement qui doit rendre à la France
Ses devoirs envers Dieu, ses droits à l'espérance,
Sois notre conducteur divin !...

Il est impossible de ne pas reconnaître, dans ces vers, un talent déjà fort et qui peut grandir. Il trouve et découvrira mieux encore, par la maturité que donne le travail, cette véritable poésie, dont les œuvres, suivant l'étymologie même du mot — *ποιεῖν* — doivent toujours être des actes ayant leur portée morale, leur enseignement utile et leur vertu féconde pour faire marcher les hommes vers la vérité.

La Commission n'a pu décerner que le prix de 200 francs à la pièce présentée sous la devise *Lapides ipsi clamabunt* ; mais, tout en mettant l'auteur en garde contre l'influence d'une certaine école et en lui recommandant, au point de vue de la forme, de bien choisir ses maîtres, elle le félicite de l'esprit élevé qui l'inspire et du grand sens chrétien dont il fait preuve. Elle compte le retrouver dans de nouveaux concours, fidèle à la voie qu'il commence à suivre et plus capable encore de s'y distinguer. L'auteur est un enfant de Lille, ancien zouave pontifical et volontaire de l'Ouest, M. Gabriel Mailhart de la Couture.

(*A continuer*). G. Champeaux.

CONGRÈS DE LYON.

Nous n'avons pas l'intention de donner ici un récit complet des grandes assises que la charité catholique vient de tenir à Lyon.

Un compte-rendu serait nécesssairement ou trop long ou trop court. Trop long, pour une *Revue* exclusivement consacrée aux questions d'enseignement. Trop court, si nous considérons le nombre et l'importance des questions qui ont été abordées. Nous nous bornerons donc à donner le procès-verbal des travaux de la 9e Commission chargée d'étudier les œuvres d'enseignement populaire.

ŒUVRES D'ENSEIGNEMENT ET DE BONNES LECTURES.

1re Question. — *Des Conférences publiques pour les ouvriers. — Conférences d'enseignement. — Conférences de polémique. — Moyens de recruter le public ouvrier.*

Monographie des Conférences publiques établies par le Conseil de Jésus-Ouvrier.

La Commission a traité ces diverses questions dans la première de ses réunions, dont voici le compte-rendu :

Au commencement de la séance, le R. P. Marquigny, président de la Commission, rappelle combien les Congrès de Poitiers et de Nantes ont insisté sur la nécessité des conférences ouvrières, et il nous redit quelques-uns des conseils qu'ils ont donnés à ce sujet. Les conférences scientifiques semblent plus faciles à traiter et plus saisissantes pour les ouvriers, surtout si elles sont accompagnées d'expériences ; les cours suivis sont préférables aux sujets traités isolément; il ne faut pas craindre d'aborder les questions sociales ouvrières, ainsi que les questions apologétiques et morales en rapport avec les besoins des

ouvriers et des combats qu'on leur livre ; c'est là le vœu du Congrès de Poitiers, confirmé par celui de Nantes, qui insista sur la nécessité de développer chez les ouvriers l'esprit catholique militant par l'instruction et la diffusion des feuilles de polémique sur les questions du jour.

Après ces premières paroles, M. le Président invita M. Joseph Aubineau, à donner lecture de sa monographie des conférences publiques établies par le Conseil de Jésus-Ouvrier.

M. Aubineau exposa dans un rapport très-intéressant et très-pratique, l'origine des conférences publiques de Paris, les matières qu'on y traitait, les difficultés qui se rencontrèrent et les avantages recueillis. Un premier essai de conférences fut tenté en 1873 par les hommes zélés du comité des Cercles catholiques, le succès obtenu devint un encouragement pour l'avenir ; aussi, dès le mois de novembre dernier, six centres de conférences furent établis à Paris, et un succès plus grand encore vint couronner les généreux et persévérants efforts des nombreux conférenciers qui prêtèrent leur concours aux zélés organisateurs. Les conférences sont annoncées par de grandes affiches placardées sur les murs de la ville, avec la croix pour entête ; elles sont présidées d'ordinaire par un chef de la délégation, qui prépare l'attention de l'auditoire par quelques paroles saisissantes, et termine aussi la réunion par un mot utile ; il ne craint pas d'affirmer nettement le but essentiellement catholique de l'Œuvre, et cette énergique affirmation, loin d'être un obstacle, devient toujours un gage de succès. Les matières traitées dans les conférences sont aussi variées qu'utiles. Thèses de géologie, expériences électriques, questions sociales et philosophiques, histoire de l'Église, art des fortifications, récits militaires, voyages, tel est le vaste champ parcouru cette année par l'Œuvre du comité des Cercles. Dans le Cercle Montparnasse où trois cours ont été établis, on traita quelques questions d'histoire de France, des machines à vapeur, de l'organisation administrative de la France. Les attaques ne manquèrent pas à l'Œuvre des Conférences, c'était nécessaire, elle était l'œuvre de Dieu ; manifestations hostiles, lettres de

menace pour les conférenciers, sollicitations et menaces aussi auprès des auditeurs, tout fut tenté contre les conférenciers qui restèrent inébranlables malgré toutes les attaques, et remportèrent toujours la victoire, et quelle victoire! Plus de deux mille ouvriers furent auditeurs de ces conférences, et en retirèrent des fruits abondants Toutefois, ce n'est là qu'un début, et M. le Rapporteur nous fait espérer, en finissant, que la bonne semence produira désormais une moisson plus riche encore.

Le rapport de M. Joseph Aubineau fut reçu par les applaudissements unanimes de l'assemblée.

Le R P. Marquigny prit ensuite la parole pour nous dire les principales objections faites par nos adversaires contre le succès des conférences. Il le fit d'une manière plus saisissante en rappelant une bataille engagée le 5 août dernier, dans une réunion de la Société d'économie politique, sur une communication de M. Antonin Rondelet, membre du Congrès de Lyon, et zélé champion des questions ouvrières. M. Rondelet fit voir à ses adversaires que les auditeurs de nos Œuvres sont bien de vrais ouvriers, et que dans les conférences publiques, ils ne viennent point attirés par des jeux ou par une propagande occulte, puisque rien de cela ne se fait, mais par le désir d'apprendre, par la franchise des opinions émises, par l'intérêt qui se trouve en ces réunions. Les adversaires niant les obstacles qui furent suscités à nos amis, par ce motif qu'ils ne se rencontraient pas ailleurs, M. Rondelet leur répondit « qu'il était tout naturel que nous soyons attaqués par ceux qui les saluaient », et les ennemis vaincus n'eurent plus qu'à crier à l'abus de la liberté, c'est que, d'après eux, les catholiques ont toujours trop de liberté, il n'en faudrait point pour les bons.

Après ces explications qui intéressent vivement la réunion, une conversation s'engage entre les membres de la Commission, et amène une suite d'explications et de détails pratiques sur l'Œuvre des Conférences.

M. Rondelet demande à M. Aubineau si les conférences publiques continuent à avoir leur Président distinct du confé-

rencier, il trouve des inconvénients à ce mode d'organisation.

M. Aubineau répond que le Comité des Cercles a vu des avantages assez sérieux dans cette manière de faire pour qu'il l'ait conservée au moins généralement. — Sur la demande de M. l'abbé de Broglie, M. Joseph Aubineau donne quelques détails sur les difficultés des premiers essais ; rien ne fut épargné pour faire échouer l'Œuvre et la rendre impossible, insultes, sifflets, bruits prolongés, et même, paraît-il, certains projectiles lancés ; mais ce nouveau genre de balle eût peu de succès ; aussi pourquoi s'adressait-il à M. le comte de la Tour-du-Pin qui en avait vu bien d'autres, et qui porte encore bien haut, malgré tout cela, son noble front de soldat chrétien?

M. Laverdant ajoute encore de nouvelles explications, il nous cite le R. P. Dulong de Rosnay, qui mérite par sa persévérance autant que par son talent, toutes marques de respect et d'amour de ceux qui l'avaient insulté d'abord, et M. l'abbé Brettes, à Ménilmontant, qui, après une *retraite* décourageante, se fit d'un public fort mal disposé, l'auditoire le plus sympathique et le plus ému. Conférenciers, allez avec franchise et avec amour auprès de l'ouvrier, et M. Laverdant vous annonce au nom de son expérience, un succès assuré, car, dit-il, l'ouvrier qui est éloigné de nous, surtout parce qu'il est ignorant, est capable pourtant de vous comprendre et de se laisser attirer par vous jusque sur les hauteurs de la mysticité chrétienne.

M. l'abbé Duclot demande à M. le Rapporteur quels moyens on pourrait utilement employer pour les invitations aux conférences. On lui indique les affiches dont on use à Paris, les lettres personnelles pour les ouvriers connus, et pour les autres, des lettres sans adresse, distribuées par les enfants des écoles.

M. Biré voudrait connaître les moyens d'attirer les ouvriers non plus aux conférences publiques, mais à celles qui sont faites dans les Cercles.

M. de la Tour-du-Pin répond que dans les conférences

faites dans les Œuvres, il est plus difficile d'attirer, que dans les conférences publiques, l'intérêt de la curiosité qui engage les ouvriers dans celles-ci, est moins grand dans celles-là : de plus, les mêmes moyens de publicité ne peuvent point être mis en usage, par suite des règles administratives ; il faut ici procéder par insinuation, inviter les familles des membres de l'Œuvre, s'industrier pour les attirer. M. de la Tour-du-Pin ajoute aux observations précédemment faites, qu'il est bon pour les conférences publiques de choisir le local dans le quartier habité par ceux que l'on recherche, le pire quartier comme réputation, est le meilleure pour le succès.

M. l'abbé Vernhet, vice-président de la Commission, signale trois genres de difficultés pour les conférences de la province : la difficulté d'obtenir l'autorisation administrative nécessaire, rend la propagande plus restreinte ; le manque d'hommes capables de faire une conférence intéressante, et l'influence des sociétés secrètes sont des obstacles non moins grands. Toutefois, on peut vaincre en partie ces difficultés ; on peut faire connaître la réunion par des invitations nominales, et ne pas craindre de prendre toute la liberté qu'on peut prendre. Pour le recrutement des conférenciers, il est possible de réunir les hommes capables des localités voisines ; en s'aidant les uns les autres, on rend la besogne plus facile. Quant aux sociétés secrètes, il faut déjouer leurs efforts par la persévérance et l'énergie de la résistance. La victoire reste à ceux qui sont courageux. M. l'abbé Vernhet insiste pour qu'on ne craigne pas de prendre comme sujets des conférences les questions sociales actuelles ; le peuple a besoin d'être éclairé sur ces choses, pour qu'il puisse soutenir la lutte qu'on livre avec tant d'acharnement à son esprit et à son cœur.

M. Beluze approuve le moyen donné par M. Vernhet sur la manière de trouver des conférenciers, il a été appliqué avec succès en Belgique. Enfin, il propose, comme un excellent moyen d'intéresser, les conférences scientifiques avec expériences, comme elles ont été faites heureusement à Saint-Denis.

Quelques membres de la Commission ayant exprimé le désir d'avoir un programme de conférences, le **R. P. Marquigny** rappelle que ce programme existe, mis au jour par les soins du comité des Cercles de Paris. Les observations sur les conférences se terminèrent par la proposition suivante :

« A la suite de l'intéressante monographie de M. Joseph Aubineau, faite à la séance du 25 août, sur les conférences publiques établies à Paris par le Conseil de Jésus-Ouvrier, et sur la proposition de M. l'abbé Vernhet, la Commission émet les vœux suivants :

1° Elle prie le Bureau central de mettre à l'étude la question des conférences ouvrières dans les petites villes;

2° Pour obvier à la pénurie des conférenciers, le Bureau examinera un projet de conférences circulaires dans lesquelles les conférenciers de plusieurs petites villes se prêteraient un mutuel concours. »

2me QUESTION. — 1° *Des caractères que doit présenter une œuvre de propagande de bonnes lectures, pour atteindre son but.*

La Commission a répondu à cette question en même temps qu'aux suivantes par la monographie de l'Œuvre de Saint-Charles. Toutefois, les questions suivantes ont reçu d'autres réponses que nous indiquons dans les paragraphes qui suivent.

MONOGRAPHIE DE L'ŒUVRE DE SAINT-CHARLES.

Dans la réunion du 26 août, la parole fut donnée à **M. le comte de Caulincourt**, pour la lecture de son rapport sur l'Œuvre de Saint-Charles. M. le comte de Caulaincourt nous fait l'histoire d'une œuvre excellente, et il le fait avec tout le talent d'un homme intelligent et dévoué pour le bien. L'Œuvre de Saint-Charles a pour but tout ce qui peut intéresser la propagande des bonnes lectures, elle s'occupe des bibliothèques, de l'achat des livres, de la diffusion par tous les moyens, des journaux, brochures, almanachs, revues, images. Elle est vieille en Allemagne et en Belgique, elle est jeune encore à

Lille, où elle ne vit que depuis deux ans, mais si elle y grandit toujours aussi rapidement, il ne lui faudra pas beaucoup plus de deux ans pour devenir un géant, car elle atteint déjà la taille d'homme. Cette Œuvre se fait connaître par ses résultats, ils sont grands et consolants. En Allemagne, elle obtient les plus beaux succès, elle est une puissance qui a pu influencer le choix des éditeurs pour la publication de certains bons ouvrages et la correction de certains autres où le mal se trouvait avec le bien. Elle a des cours et des lectures du soir pour les ouvriers. Ses bibliothèques choisies ont contrebalancé ou détruit même les cabinets de lectures mauvaises. En Belgique, elle a fondé un journal à Tournai, elle le fournit à ses cinq mille abonnés à un prix modique, le fait passer à d'autres le lendemain à un prix inférieur. Ce journal, par une propagande active, a pu faire une guerre profitable aux mauvaises feuilles qui infestaient avant lui la ville et la campagne. Pour détruire les mauvaises bibliothèques, l'Œuvre a poursuivi l'ingénieuse idée des bibliothèques circulantes: dix paroisses se réunissant pour fournir une somme de 50 francs chacune, obtiennent une bibliothèque de la valeur de 500 francs, les bons livres divisés en dix séries, passent successivement dans chacune des communes qui profitent toutes de tous les ouvrages en n'en payant qu'un dixième. Les bibliothèques de famille ont aussi attiré l'attention de l'Œuvre, et elle a pu faire un bien immense en servant d'intermédiaire pour l'achat de livres qui étaient alors toujours bien choisis, tandis qu'ordinairement les parents sont fort négligents sur cette question si importante. Belles gravures, brochures d'actualité, bonnes revues, almanachs chrétiens, petites lectures, semaine catholique, ont été distribués avec le plus grand succès. Plusieurs mauvais journaux ont été ruinés, et l'intelligence de l'ouvrier a été enrichie de bonnes et précieuses doctrines. A Lille, Saint-Charles a fait aussi des merveilles, et bien que la modestie de notre Rapporteur soi-parfaite, nous apprenons cependant que, dans cette ville, l'Œut vre a répandu beaucoup de bonnes publications, aidé plusieurs autres œuvres, recueilli les vieux papiers pour une somme de

4,000 francs, au profit de la diffusion des bons livres et du denier de saint Pierre, ce que M. le Rapporteur appelle « faire le commerce pour l'amour de Dieu », et ses membres infatigables trouvent encore le temps d'aller à la chasse.... des livres de toute sorte qu'ils peuvent atteindre; les bons sont distribués et répandus partout, les mauvais sont brûlés avec tous les honneurs de la guerre.

Ce rapport si instructif terminé, un des membres de l'assemblée demande à la Commission qu'elle veuille bien émettre un vœu pour engager le Bureau Central à faire imprimer un travail qui ferait connaître une Œuvre si utile; les applaudissements accueillent cette proposition, et M. le Président promet de la mettre pour le lendemain à l'ordre du jour. — A la séance du 27 août, le vœu fut émis à l'unanimité.

2° *Choix des publications.*

1° La question la plus importante sur cette matière, est celle du choix des journaux dans les Œuvres; elle fut traitée par la neuvième Commission dans sa quatrième réunion.

Un membre de la Commission signale le danger qu'il y aurait à soutenir ou à introduire dans les œuvres certains journaux qui se disent catholiques, et ne craignent pourtant pas de rapporter dans leurs colonnes les faits scandaleux ou impies, dont la lecture peut devenir fort nuisible, on cite une feuille fort connue pour agir de la sorte, qui se vante d'être le journal du clergé, mais qu'il faut exclure à tout prix de nos œuvres.

Le R. P. Marquigny insiste sur le danger de cette presse à scandale qui se présente quelquefois sous une apparence de bien. Il flétrit aussi énergiquement la presse catholique libérale, qui peut faire un grand mal dans nos Œuvres, par ses articles non orthodoxes, ses thèses fausses sur la liberté de l'enseignement et autres idées contraires au *Syllabus* qui doit être notre règle en cette matière. Le *Figaro*, le *Journal des Villes et Campagnes*, le *Français*, sont signalés comme ayant ces tendances pernicieuses.

M. Armanet engage les catholiques à n'acheter et à ne faire lire que des journaux aux doctrines franchement orthodoxes. Qu'on chasse de toutes les Œuvres ouvrières, toutes ces feuilles dont la doctrine n'est pas nettement en harmonie avec la doctrine de l'Église et celles qui ne craignent pas de parler religion d'un côté et scandale de l'autre.

Le R. P. de Varax cite alors l'opinion de Notre Saint-Père lui-même ; admis à la faveur d'une audience particulière, le R. P. de Varax demanda au Saint-Père, s'il pensait qu'il y eût danger à introduire dans les Œuvres, certains livres ou journaux n'étant pas parfaitement orthodoxes, mais plutôt dans la théorie que dans la pratique. Comme ces écrits n'offrent pas un danger bien immédiat, il serait peut-être bon de ne pas les rejeter absolument, afin de ne pas s'éloigner d'une partie de la classe dirigeante qui les produit ou les soutient. Le Saint-Père répondit à peu près en ces termes : « C'est égal, quoi qu'il arrive, il ne faut pas que les journaux non orthodoxes puissent avoir accès dans les Œuvres, il vaudrait mieux qu'il n'y en eût aucun.»

Le R. P. Marquigny résume l'impression causée par toutes ces remarques, en déclarant qu'il faut en toutes ces matières se conformer exactement au *Syllabus*, seul signe qui puisse nous promettre la victoire *« in hoc signo vinces »*, en dehors du Pape et de ses enseignements, c'est plus que la stérilité dans nos Œuvres, c'est la défaite certaine. La Commission applaudit à ces paroles et les confirme par le vœu qu'elle émet :

« Que les Directeurs d'œuvres rejettent impitoyablement de leurs Œuvres tous les journaux à scandale, sous quelque apparence honnête qu'ils se présentent, et n'admettent que les journaux franchement catholiques avec le Pape et le *Syllabus*.»

Ce vœu a été ratifié par les applaudissements de l'assemblée générale.

La Commission a donné dans ses autres séances des indications utiles pour le choix des livres ; voici le résumé des conversations échangées à ce sujet :

Le R. P. Marquigny signale à l'attention de la Commission quelques livres qu'on l'a prié de lui recommander, et qui peu-

vent être utiles dans les Œuvres : de M. le docteur Brochard, l'*Ouvrière mère de famille*, l'*Almanach illustré de la jeune mère*, *La jeune mère*, publication mensuelle qui peut être utile dans les familles; de M. le docteur Dézieux, trois livres sur l'hygiène et l'influence de l'état moral de la société sur la santé publique. Le Président rappelle aussi la bibliothèque de l'hôpital militaire de Toulouse, dont les petits opuscules à 10 cent. ou à 5 cent., ont toutes les qualités voulues pour faire du bien à la classe ouvrière.

M. l'abbé Scorbiat, parle de la *Bibliothèque de tout le monde*, de Tourcoing, qui propage aussi les livres à bon marché, et fait de grands rabais pour en faciliter la diffusion.

M. le Dr Dézieux recommande la société pour l'amélioration et l'encouragement des lectures populaires (Paris, rue de Grenelle, 82) qui, sous la direction de M. de Melun, a fait des catalogues fort précieux, donne des conditions très-avantageuses, et s'occupe surtout des bibliothèques militaires. La Commission exprime le désir que cette excellente société mette plus de zèle encore dans sa propagande, et veuille bien envoyer ses catalogues aux Directeurs d'œuvres.

Le R. P. Marquigny cite avec un autre membre de la Commission, la *Bibliographie catholique* de M. Duplessy.

M. l'abbé Ardouin et **M. l'abbé Grange**, insistent sur leur désir de voir le Bureau central compléter ses catalogues déjà fort utiles, et nous fournir, par tous les moyens possibles, les indications de livres, revues, journaux, avec des explications et des adresses.

M. Mollière a vu, par son expérience, de quelle utilité seraient ces catalogues complets pour ceux qui entreprennent la fondation des bibliothèques populaires, et sur l'avis des membres de la Commission, on émet un vœu par lequel :

« La Commission prie le Bureau central de continuer à nous donner dans ses catalogues, ses bulletins et ses revues, les titres des livres utiles à propager dans les Œuvres, avec toutes les explications et les adresses nécessaires. »

Le R. P. Marquigny fit plusieurs fois mention du catalogue

que vient de publier dernièrement le Comité central des Cercles de Paris; ce catalogue a été dressé avec soin, et peut nous être d'un précieux secours. Comme il doit être suivi de plusieurs autres catalogues au fur et à mesure qu'on découvrira de nouvelles indications à donner, le Président invite les membres de la Commission à envoyer au bureau du quai Voltaire, 17, tous les renseignements utiles qu'ils pourraient recueillir.

M. Justet recommande la propagande de « l'Ouvrier », et remercie chaleureusement M. l'abbé Jean Grange des services qu'il rend par sa collaboration à ce journal populaire.

3e *Moyens de diffusion.*

Outre les moyens de diffusion signalés dans le rapport de M. le comte de Caulaincourt, et mis en pratique par l'Œuvre de Saint-Charles, la Commission a signalé diverses autres industries que nous recueillons dans les rapports des séances.

Dans la deuxième réunion, **le R. P. Marquigny** cite queques conseils pratiques qu'il trouve dans le *Bien public* de Gand avec lequel il nous engage : 1° A n'acheter pas les mauvais journaux. 2° A propager les bons par tous les moyens; à les laisser dans les voitures, les chemins de fer où d'autres les recueilleront peut-être avec profit, à les faire circuler partout, principalement chez les ouvriers et les pauvres, à les prêter à tous ceux qui les voudront accepter et à ne s'en dessaisir que lorsqu'ils ne peuvent plus circuler, et encore en faveur de l'œuvre pontificale des vieux papiers.

Dans la troisième réunion, **le R. P. de Boylesve** expose les industries que son zèle a su lui inspirer pour la propagation des bonnes lectures; par des enfants rencontrés dans la rue et qui s'amenaient ensuite les uns les autres, plus de 4000 volumes sont entrés en quatre mois dans la maison des pauvres. Par des colporteurs de ce genre, le R. Père a pu en neuf ans faire circuler plus de cent mille livres; il en a aussi distribué chez

lui un grand nombre, il est très-facile d'attirer les ouvriers qui sont très-avides de lectures.

Dans la quatrième réunion, la Commission a parlé assez longuement de cette question; **M. l'abbé Grange,** si connu de tous les lecteurs de l'*Ouvrier* prit la parole pour donner le fruit de son expérience : 1° Un bon moyen d'être agréable aux ouvriers et de les engager à estimer les saines publications, c'est de les abonner eux-mêmes directement à quelqu'une. Les hommes comme les enfants sont très-flattés de ce procédé, attendent avec impatience ce qu'ils appellent « leurs journaux » et s'empressent de les lire à leur arrivée. 2° Il serait fort utile d'établir dans lès ateliers tranquilles des lectures publiques pendant le travail; les mauvaises feuilles y sont lues quelquefois ainsi, au grand détriment des âmes. M. Grange connaît à Limoges une manufacture de porcelaines peintes où quelques soi-disant artistes payent un enfant, un soldat ou autre pour faire les lectures les plus nuisibles et ils n'obtiennent par là que trop de succès; nous pourrions obtenir le même résultat pour le bien. 3° Les distributions de prix nous fourniraient une excellente occasion de propager de bons livres ; ordinairement les livres donnés sont très insignifiants quand ils ne sont pas mauvais. On cite la réponse d'un enfant à qui l'on demandait pourquoi il ne lisait pas ses prix : « Monsieur, c'est trop bête. » On s'attache le plus souvent à la beauté extérieure et on néglige complètement la valeur intrinsèque. Que les livres soient moins gros, moins dorés et moins nombreux, mais qu'ils soint meilleurs et puissent être relus avec profit à tous les âges de la vie ; ce n'est pas suffisant pour atteindre ce but de se contenter de livres qui ne contiennent rien « ni contre la foi, ni contre les mœurs. » Il importe de ne pas acheter les séries complètes offertes par les catalogues, il faut choisir dans ces séries, autrement on s'expose non-seulement à donner des livres inutiles, mais encore à faire rééditer plus facilement ces ouvrages, puisque l'éditeur remet évidemment sous presse les livres les mieux vendus. 4° On met trop de négligence pour la diffusion des bons livres, la plupart des

catholiques se contentent de crier contre la mauvaise presse, mais crier n'est pas agir. Autrefois, on pouvait être satisfait de la réponse de celui qui disait, je m'inquiète peu des livres « je sais l'Evangile et laboure la terre. » A présent les livre sont tellement répandus qu'il faut nécessairement agir et se donner de la peine pour que les bonnes lectures aillent partout contrebalancer l'influence des mauvaises.

Un membre de la Commission émet l'idée de former de petits comités de plusieurs personnes donnant chacune une somme déterminée et l'employant à propager les bons livres, l'action commune vaut mieux que l'action isolée.

Le R. P. Marquigny insiste sur l'idée déjà signalée d'abonner directement les ouvriers aux bonnes publications ; les ateliers nous étant souvent fermés, c'est le seul moyen qui nous reste pour y pénétrer.

Il est essentiel aussi de s'occuper de la révision des bibliothèques communales et populaires, on y trouve souvent des livres infâmes, et il faut aussi fonder des bibliothèques dans les Œuvres pour détruire l'influence de celles qui sont mauvaises.

M. Mollière cite en exemple ce qui s'est fait à Lyon où, grâce à la générosité de M. le Préfet et d'autres personnes de bien, on a pu fonder des bibliothèques composées avec soin et qui seront d'une grande utilité.

M. Laverdant signale une erreur qui entrave souvent la composition, comme la diffusion des bons livres, c'est que la province attend trop de Paris sans lui rien donner ; or, le centre est insuffisant et ne peut pas tout produire ; il serait bon de faire quelque chose en dehors. Il y a surtout en province beaucoup de jeunes gens qui pourraient être utilisés avec grand profit.

M. l'abbé Grange donne comme circonstance atténuante les épreuves auxquelles on soumet souvent les auteurs, lorsqu'on exige d'eux par exemple, qu'ils fassent eux-mêmes la critique de leurs œuvres ; « on consent » dit-il, « à se laisser

casser l'encensoir sur le nez, on se décide difficilement à le faire soi-même. »

Le R. P. **Marquigny** explique que c'est une nécessité imposée par le travail énorme des critiques ; le compte-rendu demandé l'aide à analyser l'ouvrage, mais ne l'empêche pas de le juger.

M. Laverdant expose qu'il serait fort utile qu'on envoyât aux journaux des comptes-rendus de livres, car les journaux catholiques eux-mêmes sont si absorbés par la politique courante qu'ils sont dans la nécessité de négliger souvent l'étude des livres de fond ou de lui donner peu d'importance.

A cette question des moyens de diffusion se rattache l'œuvre des imprimeries catholiques qui fut exposée de la manière la plus intéressante dans la quatrième réunion de la neuvième Commission.

Plusieurs membres désignent un danger sérieux qui menace les journaux et les écrivains catholiques. Déjà, dans certaines circonstances, les ouvriers imprimeurs sollicités et soutenus par l'Internationale ont refusé d'imprimer des journaux catholiques ou quelques articles plus saillants proposés par eux. Il est à craindre que ces refus ne deviennent plus fréquents et qu'ils ne soient un véritable obstacle pour la cause que nous servons ; la vie des journaux les plus catholiques peut être menacée à un moment donné. De là l'utilité de fonder des imprimeries catholiques. Reims et Lyon nous ont déjà donné l'exemple et la Commission entend avec plaisir le récit de ce qui s'est fait à ce sujet.

M. l'abbé Mimil expose le fonctionnement d'une imprimerie à Reims. Un comité de bons catholiques s'est établi dans cette ville pour instituer cette œuvre, et, par ses soins fut installée une imprimerie coopérative, qui s'oblige par ses statuts à ne mettre au jour que des ouvrages sincèrement catholiques ; elle vit soutenue par une belle clientèle et par des éditeurs comme M. Palmé qui lui procurent du travail. Elle imprime le journal la *Champagne*, vend les bons livres à prix de revient, avec un très-faible bénéfice pour les frais

généraux. Elle s'attache les ouvriers en les intéressant aux bénéfices. On conçoit quels services peut rendre une œuvre pareille. M. l'abbé Mimil expose qu'il est possible de tenter ailleurs pareille organisation ; on ne demande pas des sommes énormes car la mise de fonds n'est pas importante, une fois l'œuvre installée, vu que cette librairie favorisée par les éditeurs catholiques, peut ne prendre que des dépôts de livres et ne les payer qu'au fur et à mesure de ses recouvrements.

M. de Beaucourt fait observer ici que la loi proposée au sujet de la librairie semble défavorable à notre cause, en mettant des entraves à la liberté pour la diffusion des livres.

M. Mimil répond que les fondateurs d'une œuvre comme celle qu'il a signalée, doivent être disposés à faire des sacrifices pour se mettre en mesure de satisfaire à la loi, si on ne peut empêcher qu'elle soit votée. On peut du reste, s'il n'est pas possible de faire mieux, obtenir d'un autre marchand d'accepter les dépôts de livres à répandre, l'espoir d'augmenter sa clientèle pourrait lui servir de mobile à défaut d'un autre plus généreux.

Sur la proposition de M. Juster, **M. Albert** le fondateur du *Télégraphe* de Lyon, raconte aussi ce qu'il a dû entreprendre pour assurer l'impression de son journal. M. Albert, à la suite d'une élection qu'il essaya de favoriser, comprit le rôle important de la presse dans les œuvres catholiques, il se fit journaliste au service de la cause catholique, il fonda le *Télégraphe*. L'imprimerie à laquelle il fut obligé de confier son œuvre avait la charge de plusieurs autres journaux d'un esprit bien différent; ceux-ci étaient beaucoup mieux servis, le *Télégraphe* était souvent en retard, les nouvelles plus intéressantes qu'il apportait étaient quelquefois supprimées De là, la nécessité de fonder une imprimerie, M. Albert s'y dévoua généreusement. Il voulut se servir de femmes pour cette œuvre nouvelle, il en réunit quelques-unes à qui il apprit le métier de typographe. — Le 19 mai, l'imprimerie se mit à fonctionner; elle compte 60 ouvriers dont 40 femmes, qui

consentent quatre fois par jour à faire la prière en commun. Grand émoi de l'Internationale qui offre à M. Albert une somme d'argent considérable, deux décorations, la députation, etc., s'il veut renoncer à son œuvre ; le refus fut énergique. L'imprimerie de Lyon sert un journal à Grenoble sous le nom de l'*Unité française*, c'est le *Télégraphe* avec un autre titre et une troisième page spéciale contenant la chronique du Dauphiné. Pour la Loire, qui ne pouvait fournir un cautionnement, elle envoie du *Télégraphe* une édition spéciale, l'édition de la Loire. Elle fournit ainsi à Saint-Étienne son journal avec les annonces et la chronique qui lui sont adressées de cette ville. M. Albert déclare qu'il pourrait faire quinze journaux de ce genre, s'il avait assez d'ouvriers. Vous voulez donc faire une administration, lui disait-on un jour. « Oui, je veux faire une administration pour lutter contre tout ce qui est mauvais. »

La Commission montra sa joie de connaître de si belles œuvres, et on lui donna encore comme encouragement, l'exemple de M. Nigarot à Toulouse qui se sert des enfants du Bon-Pasteur pour ses impressions et de Religieuses elles-mêmes qui ont pris cette œuvre tant à cœur que quelques-unes n'ont pas craint de se mettre à l'étude du latin pour être meilleurs typographes et compositeurs. Enfin, on donne espoir d'une amélioration bien précieuse à laquelle travaille M. le chanoine Schorderet à Fribourg ; il ne s'agit de rien de moins que de la fondation d'un ordre religieux uniquement dévoué à la tâche de l'imprimerie catholique. La Commission regrette l'absence de M. le chanoine Schorderet ; obligé de se rendre aux assemblées du *Pius Verein*, il n'a pu remplir sa promesse d'assister au congrès de Lyon.

4°. *Importance de l'Œuvre des bonnes lectures.*

Le R. P. Marquigny, Président de la Commission, fit ressortir cette importance, au début de la 2e réunion. Il faut, a-t-il dit, il faut dans les œuvres, outre la direction religieuse proprement dite, une direction intellectuelle dont le principal

élément se trouve dans les bonnes lectures, c'est la recommandation de tous les Congrès de l'Union. Celui de Poitiers, spécialement, a donné cette Œuvre comme un travail sérieux et pressant, et c'est pour montrer qu'il en comprenait l'importance qu'il a demandé au Bureau Central, l'institution d'un Comité spécial qui s'occuperait de cette direction et de la diffusion des bonnes lectures. Ce Comité a fait des plans de Bibliothèques qu'il est utile de consulter.

Les membres de la commission ont fait, à chaque réunion, ressortir l'importance de cette Œuvre, en signalant le mal fait par les mauvais journaux, les mauvaises bibliothèques et par là-même, la nécessité de neutraliser leur influence par la diffusion des bons livres. Les encouragements qu'ils ont donnés à l'Œuvre de Saint-Charles, aux imprimeries catholiques, aux bonnes idées émises pour la propagande, indiquaient aussi quelle importance ils attachaient à tout ce qui peut servir à propager cette excellente Œuvre.

5°. *Les Tracts.*

Le R. P. Marquigny aborda la question des tracts, dans la 2e réunion. Trois sortes de tracts ont été déjà publiés ; ceux de la Société française des tracts dont le président est M. de Beaucourt, ceux des Cercles catholiques d'ouvriers répandus et édités par les soins du comité de Paris, et ceux du R. P. de Boylesve qui les appelle « feuilles volantes ». On fait ressortir l'utilité de ces publications qui offrent des sujets très-actuels, très bien traités et surtout très-bien appropriés aux besoins de la classe ouvrière. Mais une difficulté se présente sur la manière à employer pour les distribuer utilement et largement. La première chose est de les faire connaître.

M. Juster émet l'idée de demander aux bons journaux d'en publier quelques-uns, soit comme variétés, soit comme feuilletons, en indiquant ensuite la manière de se les procurer facilement. Les Semaines religieuses pourraient aussi nous servir pour cette publicité.

M. de Beaucourt parle ensuite de la diffusion des tracts que la Société française a pu répandre en quinze mois, au nombre de douze cent mille. La société à pris naissance il y a deux ans; depuis ce temps, elle a fait tous ses efforts pour publier des sujets nombreux et utiles, et pour les répandre en grand nombre. Soixante sujets ont été traités : ils sont divisées en séries dont chacune deviendra comme un cours suivi de la matière énoncée par son titre. Beaucoup de difficultés déjà vaincues laissent à l'Œuvre l'espoir du succès; il est difficile de répandre utilement les tracts, mais il est surtout difficile de les composer M de Beaucourt engage les Cercles, les Comités catholiques, toutes les Œuvres à se mettre en rapport avec la Société française, afin que le bien puisse se faire plus largement par ces efforts communs, et il insiste pour qu'on demande aux membres du Congrès qu'ils veuillent bien tous l'aider soit pour la diffusion, soit pour la composition de ces petites feuilles; c'est là le vœu déjà émis dans une commission spéciale du Congrès de Nantes.

On parle ensuite de l'autorisation nécessaire pour répandre ce genre de publication, elle est requise par la loi sur le colportage. Les sociétés des tracts se sont munies de l'estampille exigée par le Ministre de l'Intérieur, il reste à chacun de se procurer une permission spéciale auprès de l'autorité départementale. Des éclaircissements sont donnés à ce sujet, sur la démande de M l'abbé Monier de Saint-Claude, par MM Rondelet, Beluze et de Beaucourt; il en ressort que, d'après les stricts droits de l'administration, une autorisation spéciale serait nécessaire à toute personne qui voudrait distribuer et colporter les tracts même dans les écoles; mais il y a lieu de croire que l'on fermerait ordinairement les yeux, et que nous pouvons prendre pour le bien, la liberté que les méchants prennent si facilement pour le mal.

3e QUESTION. — *De l'Imagerie pour les enfants.*

Le R. P. Germer-Durand était le rapporteur sur cette question; son travail très-intéressant, est lu dans la troisième

réunion, et il est accueilli par la commission avec la plus vive satisfaction. Il insiste sur l'utilité des bonnes images et des livres illustrés pour les enfants, se plaint du mauvais goût qui préside d'ordinaire à leur confection, au grand préjudice de ceux qui les reçoivent, demande que les directeurs dŒ'uvres, s'occcupent davantage du soin de les choisir, recommande la société de Saint-Jean, qui s'intéresse vivement à la propagation des images bien faites, et ce compte-rendu se résume en quatre vœux qui sont adoptés par la commission, à savoir :

1° Que les images composées pour l'Union soient répandus dans les Œuvres.

2° Que les directeurs d'Œuvres dirigent le choix des images, et qu'ils distribuent ou ne laissent distribuer que des images capables d'instruire et d'édifier.

3° Qu'ils favorisent la diffusion des images populaires, religieuses, et des ouvrages illustrés et provoquent la publication d'ouvrages de ce genre sur l'histoire de l'Église et des saints.

4° Que la Société de Saint-Jean, pour l'encouragement de l'art chrétien, soit instamment prié de publier nn catalogue des images conformes tout ensemble et à la saine doctrine et aux règles de l'art religieux.

M. Monnier de Baudin, membre de la société de Saint-Jean, donne espoir qu'elle accueillera favorablement ce vœu. Cette société du reste est digne de nos sympathies, par le zèle qu'elle déploie pour la diffusion des bonnes images et pour encourager comme pour inspirer les artistes chrétiens, vraiment dignes de ce nom.

M. Beluze parle ensuite de l'imagerie d'Epinal, qui est de toutes les imageries populaires, celle qui répand davantage ses produits. Les sujets traités par elle sont trop souvent de mauvais goût et ne peuvent être d'aucun profit à l'intelligence ni au cœur. Il faudrait s'occuper de cette imagerie et chercher à l'influencer sur le choix de ses sujets et sur la manière de les rendre. M. Beluze connaît un éditeur d'Epinal qui serait disposé à entrer dans cette voie.

M. de Caulaincourt montre l'utilité des images parlantes et la nécessité de leur faire parler un langage chrétien.

M. l'abbé Dubois attire l'attention sur les images allemandes de Dusseldorf, qui sont d'un goût sûr, et qu'il est facile de trouver à des conditions avantageuses au moyen d'un abonnement annuel qu'on peut prendre chez M. Schulgen, rue Saint-Sulpice, à Paris.

M. Rondelet cite une édition d'une Bible en images que nous ne pouvons admettre, malgré son bon marché, à cause de certaines pages que nous ne saurions mettre sous les yeux de nos patronés. **M. Beluze** en connaît une plus satisfaisante, mais il est regrettable qu'elle ne contienne pas le Nouveau Testament.

La briéveté du temps ne permit pas à la commission de s'arrêter plus longtemps sur cette question de l'imagerie; elle se termina par le désir exprimé par un membre qu'on demandat au Bureau Central de nous composer un catalogue des bonnes images à répandre dans les œuvres, comme déjà il a publié avec grande utilité, des catalogues de Bibliothèques, dans ses remarquables documents.

VARIA.

LE PLAN D'ÉTUDES.

Voici une nouvelle circulaire de M. de Cumont.

Il s'agit de modifications au plan d'études.

Nous hésitons toujours à publier ces sortes de documents dans la *Revue de l'Enseignement chrétien*, d'abord parce qu'ils ne portent absolument aucune trace de Christianisme et semblent faits pour le royaume des mouches si les mouches avaient aussi des lycées, et ensuite parce que les maisons chrétiennes ne sont que trop exposées à mouler leur enseignement sur les circulaires nihilistes de l'Université.

Toutefois, il y a là une question de programme de Baccalauréat, et aussi longtemps que les maisons chrétiennes demeureront dans la vassalité absolue de l'Université par le Baccalauréat, il importe de leur faciliter le passage nécessaire des Fourches Caudines.

On cite dans cette circulaire un tableau que le *Bulletin administratif* déclare ne pouvoir reproduire dans son format qui est le nôtre ; on peut se le procurer chez Delalain, mais c'est peu utile.

CIRCULAIRE

DE M. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION D'ÉTAT.

16 août 1874.

Monsieur le Recteur, j'ai eu l'honneur de vous adresser, pour être transmis à MM. les Inspecteurs et à MM. les Proviseurs de votre ressort académique, les Programmes de l'enseignement secondaire classique (classes de lettres). Je vous fais parvenir aujourd'hui, mais à titre de renseignement, le *Tableau de l'emploi du temps*, dont vous voudrez bien aussi leur transmettre un exemplaire. Ce Tableau représente une

moyenne générale de la distribution des classes, des récréations, des études, etc., dans les lycées et colléges de Paris. C'est un document à consulter, mais sans caractère obligatoire. Il y a des variétés inévitables pour la distribution du temps dans certains établissements : elles résultent du nombre des élèves, de celui des divisions et des professeurs, de la préparation aux Ecoles, du caractère même du lycée qui réunit des pensionnaires et des externes, ou qui ne reçoit que des externes.

Vous avez pu constater, Monsieur le Recteur, que le Plan d'Etudes est conservé dans son ensemble depuis la classe préparatoire jusqu'à la classe de Philosophie. Mais quelques programmes ont été remaniés ou constitués; les matières à étudier dans les grammaires ont été déterminées d'une manière précise; la liste des textes qui doivent servir aux explications à été augmentée. Je crois devoir appeler particulièrement votre attention sur les principales modifications et révisions que j'ai arrêtées après avis du Conseil supérieur.

Philosophie. — La Psychologie, la Logique, la Théodicée, la Morale, reproduisent, pour le fond, les idées et l'ordre général des questions de l'ancien programme; mais les questions sont enchaînées d'une manière plus précise, et le nouveau programme analyse d'une manière plus claire ce que chacune d'elles contient.

C'est particulièrement sur la Psychologie et la Logique qu'a porté le travail de révision. La Morale a été replacée après la Théodicée.

Le programme d'Histoire de la Philosophie a été rédigé pour la première fois. L'ancien programme ne contenait que cette mention embarrassante par sa brièveté : « *Notions d'Histoire de la Philosophie.* »

Comme, dans la deuxième partie de l'examen du Baccalauréat ès-lettres, l'histoire de la philosophie et les auteurs doivent être l'objet d'une interrogation spéciale, il a semblé indispensable d'indiquer, avec quelques détails, les points principaux qui doivent être la matière de l'enseignement et de l'examen.

Ces notions d'histoire de la philosophie doivent être sommaires, sauf sur deux points où le professeur devra entrer dans quelques développements : 1° Socrate, Platon, Aristote; 2° Bacon, Descartes, Malebranche, Leibnitz et Locke.

Au *Gorgias,* ouvrage difficile à analyser, le Conseil supérieur a substitué le dialogue du *Phédon,* qui frappera les jeunes intelligences par la beauté dramatique du sujet et la grande idée qu'il leur donnera de Socrate.

Comme il serait regrettable qu'on sortît d'une classe de Philosophie sans avoir quelque connaissance du système de Platon, on met entre les mains des élèves le *Septième livre de la Republique*, qui contient, avec la belle allégorie de la caverne, une esquisse de la dialectique et de la théorie des idées.

On a remplacé la *République* de Cicéron et les *Tusculanes* par les deux premiers livres du *de Finibus bonorum et malorum;* l'élève y trouvera une admirable exposition, avec une réfutation, du système d'Epicure.

A la place des *Lettres* de Sénèque, qui n'ont aucun caractère dogmatique bien tranché, on a mis le *Manuel d'Epictète;* ce livre, en quarante pages, donne tout l'essentiel de la Morale stoïcienne.

On a retranché les *Réflexions sur la Géométrie en général* et l'*Art de persuader* de Pascal. Ces deux opuscules sont résumés dans la quatrième partie de la *Logique de Port-Royal,* ce qui dispense de les étudier à part. On les a remplacés par l'*Entretien de Pascal avec M. de Sacy,* qui résume tout le plan des *Pensées,* avec un jugement étendu et approfondi sur *Epictète* et *Montaigne.*

Leibnitz n'était pas étudié, jusqu'à présent, dans nos classes de Phi-

losophie. Il a paru qu'il serait du plus haut intérêt de faire connaître aux élèves des extraits considérables d'une des plus belles œuvres du XVII[e] siècle et de la philosophie spiritualiste, les *Essais de Théodicée.*

Les autres ouvrages philosophiques, contenus dans le nouveau programme, sont empruntés au programme ancien.

HISTOIRE. — L'ensemble du programme d'Histoire est maintenu avec quelques simplifications; mais les limites des cours sont changées à partir de la Troisième. Dans cette classe, le cours s'arrête à 1270 (mort de saint Louis), au lieu de 1328 (avénement des Valois). On a ajouté : l'*Etat de l'Eglise au* X[e] *siècle; les Arts, les Lettres, les Ecoles aux* XII[e] *et* XIII[e] *siècles.*

Le cours de Seconde commence en 1270 pour finir en 1610 (mort de Henri IV), au lieu de commencer en 1328 et de finir en 1643 (mort de Louis XIII).

Le cours de Rhétorique s'ouvre en 1610 pour finir en 1789, au lieu de commencer en 1643 et de finir en 1815. Il est précédé d'une Révision sommaire des temps de l'Histoire de France, antérieurs à 1610, pour qu'il y ait identité entre l'enseignement de la Rhétorique et les examens du Baccalauréat ès-lettres (première partie). Le Conseil supérieur, dans l'intérêt des études, a insisté sur cette identité qu'assure désormais le décret rendu le 25 juillet dernier sur le Baccalauréat ès-lettres.

Le programme de l'*Histoire contemporaine* en Philosophie s'ouvre par une étude aussi précise que possible des diverses institutions antérieures à la Révolution. La première période s'arrête à 1815; la seconde ne doit présenter qu'un récit sommaire des événements accomplis de 1815 à 1848. Le programme écarte avec soin tout ce qui pourrait soulever des controverses; il donne aux élèves des notions indispensables sur les faits et les questions économiques qui occupent une si grande place dans le temps actuel.

Dans les divers programmes, pour alléger l'enseignement, on a retranché quelques questions d'un intérêt secondaire; le professeur restera libre de les traiter s'il en a le temps; quelques autres sont indiquées comme devant être traitées d'une façon très-sommaire. On a donné une place plus grande à l'histoire des institutions : on a cru important de montrer aux élèves comment les divers peuples qui passent sous leurs yeux sont gouvernés; on a voulu leur faire connaître ce qu'est une société, ce qu'est la nature humaine, et quel est le jeu des institutions. On s'est aussi préoccupé d'enseigner aux élèves ce qui concerne la civilisation, les arts et les sciences, le commerce et le travail industriel, aux différentes époques et dans les différentes sociétés.

L'enseignement de l'Histoire, dans son ensemble, reste ce qu'il était. Les professeurs comprendront la nécessité de réduire un peu le récit des guerres, afin de donner une part de leur temps à l'histoire intérieure des sociétés. Ils n'auront pas à élever leur enseignement au-dessus du niveau moyen de l'intelligence de chaque élève. Les faits qui sont relatifs aux institutions, aux usages, au commerce, à la vie intellectuelle, peuvent être compris des plus jeunes de nos élèves, et les intéresseront d'autant plus que le professeur les présentera avec plus de netteté. Ce sont les généralités vagues qui leur échappent, qui les rebutent ou qui ne leur laissent que des idées fausses.

GÉOGRAPHIE. — Les programmes de Géographie reproduisent les divisions et presque tous les détails du programme mis à l'essai en 1872 et appliqué depuis cette époque; on y insiste sur la nécessité de décrire les grands phénomènes de la nature, et de faire connaître les produc-

tions caractéristiques des contrées, la richesse des Etats et leur organisation politique.

Classes élémentaires. Le professeur doit faire un cours très-sommaire et très-simple, faire apprendre peu de noms propres, mais s'appliquer à bien fixer cette nomenclature dans la mémoire des enfants par des descriptions, par des récits et par l'étude de la carte. Pour enseigner comme pour interroger, il doit se servir continuellement des cartes murales, sur lesquelles il montrera lui-même les lieux, ou les fera montrer par les élèves.

Classes de grammaire. Le professeur doit reprendre entièrement, mais d'une manière plus complète, les matières une première fois abordées dans les classes élémentaires. Dans ces premières classes, le but avait été d'ouvrir les intelligences aux premières notions de la géographie; dans les classes de grammaire, le but est de faire apprendre la géographie physique d'une manière précise, et de donner en même temps les premières notions de géographie politique. Le professeur s'appliquera à rendre l'enseignement intéressant; il ne se bornera jamais à des séries de noms apprises par cœur, mais il décrira les montagnes, les fleuves, les contrées, de manière à attacher aux faits les plus importants quelque récit qui captive l'attention, ou quelque trait particulier qui les caractérise.

Classes d'humanités. Les éléves, en entrant dans les classes d'humanités, doivent savoir la géographie physique : cependant le professeur doit y revenir encore, soit pour en raviver le souvenir, soit pour y ajouter de nouveaux développements qui auraient dépassé le niveau des intelligences dans les classes de grammaire. Il ne faut pas oublier que la géographie physique est le fonds principal sur lequel reposent toutes les autres connaissances géographiques et sans lequel elles sont vagues et inintelligibles. Il traitera de la géographie politique avec plus de détails que dans les classes de grammaire, et il ajoutera, pour la première fois, des notions de géographie économique; il insistera plus ou moins, selon l'importance des régions et des États, sur les produits de l'agriculture et des mines, sur les grandes industries et les voies de commerce, sur la formation territoriale et l'organisation administrative, sur la population et les ressources financières et militaires, nsas jamais se perdre dans les détails de la statistique.

Dans les classes de grammaire et d'humanités, aussi bien que dans les classes élémentaires, les leçons données et les interrogations faites devant la carte murale, des tracés très-simples exécutés au tableau noir, et des cartes dessinées par les élèves, sont les conditions nécessaires d'un bon enseignement.

Langues vivantes. — Les programmes de Langues vivantes sont constitués pour la première fois. Les brèves indications portées au Plan d'études pour cet enseignement dans chacune des classes ne pouvaient suffire. Il était nécessaire de bien marquer l'ordre et la gradation des leçons pour diriger et assurer la marche du professeur. Les programmes marquent et réduisent, dans chaque classe, la place qu'il convient de donner à la théorie grammaticale. On maintient partout les exercices de la conversation, en les appropriant à l'âge et au savoir des élèves.

On ne saurait trop insister sur les recommandations suivantes : dans les classes élémentaires et de grammaire, revenir souvent sur les éléments, donner des devoirs courts et faciles, tenir l'attention de tous les élèves éveillée par la correction et les exercices oraux, se garder des

explications rapides et non préparées ; enfin veiller dans chaque cours à ce que l'enseignement soit réellement suivi par tous les élèves.

Sciences. — La succession des matières (*mathématiques*) enseignées dans les classes de lettres est maintenue en Quatrième, Troisième, Seconde et Rhétorique, dans l'ordre des anciens programmes. Le Conseil supérieur a modifié seulement quelques détails. L'*Histoire naturelle* est ajoutée en Philosophie ; le professeur y révisera et complétera les leçons données en Seconde ; cet enseignement sera un complément heureux pour le coursde Philosophie.

L'identité entre les programmes de l'examen du Baccalauréat ès-lettres (deuxième partie) est assurée en Philosophie comme en Rhétorique. C'est en se plaçant à ce point de vue que le Conseil supérieur a arrêté les questions d'Arithmétique, d'Algèbre, de Géométrie, que le professeur aura particulièrement à réviser en Philosophie.

Physique. Les programmes de physique reproduisent à peu près les programmes actuels suivis dans les lycées. Quelques lacunes ont été comblées ; quelques questions ont été simplifiées ; des expressions qui sont devenues inexactes ont disparu. On a introduit dans le cours la notion de l'équivalence mécanique du travail et de la chaleur : c'est là un fait d'une telle importance dans toutes les sciences, qu'il est impossible de ne pas lui donner une place dans l'enseignement.

On a cherché à bien atteindre le but qui doit être assigné aux éléves de Philosophie, c'est à dire à des jeunes gens qui ne doivent pas poursuivre une carrière scientifique ; il faut, en effet :

1° Leur rendre familières les notions de Physique les plus usuelles;

2° Les mettre en possession de la méthode expérimentale ; leur bien faire connaître ce qu'elle est et comment elle s'applique ;

3° Leur donner des idées générales sur les forces qui sont en jeu dans l'univers, et les mettre au courant des théories nouvelles, acquises définitivement à la science.

Le professeur trouvera, dans chacun des sujets du programme, un emploi de la méthode expérimentale, bien que cette méthode n'y soit pas expressément indiquée.

Voici les détails de ces changements :

Les *Notions préliminaires* et la *Pesanteur* n'ont subi aucun changement qui mérite d'être signalé.

La définition de la *chaleur spécifique*, la définition de la *calorie*, n'étaient pas mentionnées dans l'ancien programme ; elles font partie du nouveau. La notion de l'*équivalent mécanique de la chaleur* se trouve, ainsi que nous l'avons dit, introduit pour la première fois dans l'enseignement. Cette addition est indispensable. En compensation, on a fait les simplifications suivantes : on se borne à la définition de la *chaleur de fusion* et à la définition de l'*état hygrométrique*, tandis qu'autrefois les deux questions devaient être traitées complétement. La *chaleur rayonnante* a été rejetée à la fin de l'Optique : c'est là sa vraie place.

Pas de changements réels dans leprogramme de l'*Electricité* et du *Magnétisme* ; quelques changements de rédaction. Deux suppressions ont été faites : elles sont relatives à des questions qui pouvaient entraîner à trop de détails. Ainsi, tout en demandant, commeautrefois, l'explication de la *foudre* et du *paratonnerre*, on a supprimé les mots *électricité atmosphérique*, qui pouvaient entraîner à des descriptions d'appareils et des discussionstrop longues et trop délicates. De même la description des boussoles, longue et minutieuse, a été supprimée. La

seule addition faite est celle du *galvanomètre*, qui est d'ailleurs indispensable pour l'étude de la chaleur rayonnante.

Sauf rédaction, le programme de l'*Acoustique* proposé est identique à l'ancien.

Il en est de même de l'*Optique* ; toutefois, les nouvelles découvertes de l'*analyse spectrale* ont exigé une addition ainsi conçue : *Spectre des diverses sources lumineuses*. La *lunette astronomique*, marquée en ces termes dans l'ancien programme, exige des développements considérables ; on a cru devoir simplifier la question en l'énonçant ainsi : *Principe de la lunette astronomique*. Posée de cette manière, elle se résout en quelques mots. On a pu ajouter le principe du *Microscope* et du *Télescope*.

Chimie. Le programme de chimie est le même que l'ancien, sauf quelques réductions. Une question nouvelle a été introduite ; en voici l'énoncé : *Notions sommaires sur les matières organiques et sur leur constitution*.

Telles sont les divisions générales et l'esprit des nouveaux programmes ; j'ai la confiance que l'application qui en sera faite par des professeurs aussi capables que dévoués, aura une action heureuse sur nos études classiques. Les sciences occupent dans ces programmes la place que réclament les besoins des temps modernes.

La division du Baccalauréat ès-lettres en deux épreuves séparées par une année d'intervalle nous permettra de former des esprits plus sérieux et plus mûrs. L'histoire naturelle et les langues vivantes seront, pour la première fois, représentées dans l'examen qui est le couronnement et la sanction des études secondaires.

Recevez, Monsieur le Recteur, etc.

BUDGET DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Nous avons donné dans le volume précédent (n° de mars 1874), p. 430, un tableau comparatif du budget de l'Instruction publique en 1872, 1873, 1874 et les chiffres projetés pour 1875. Ce tableau est intéressant parce qu'il fait voir l'accroissement continu des dépenses à mesure que le nombre des auditeurs de l'Enseignement d'Etat baisse.

Aujourd'hui nous donnons les chiffres votés définitivement pour 1875, en faisant observer que cette année, comme les années précédentes, ces chiffres se grossiront pendant tout le cours de la session législative de crédits supplémentaires.

Les voici :

BUDGET

DES DÉPENSES DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, DES CULTES ET DES BEAUX-ARTS, POUR 1875.

Ire SECTION. — *Instruction publique. — Sciences et lettres. — Etablissements scientifiques et littéraires.*

CHAPITRES.	NATURE DES DEPENSES.	CRÉDITS accordés.
1	Traitement du Ministre et personnel de l'administration centrale..........	599,409
2	Matériel de l'administration centrale..................	127,900
3	Inspecteurs généraux de l'instruction publique..........	316,000
4	Services généraux de l'instruction publique............	270,000
5	Administration académique..........................	1,183,500
6	Ecole normale supérieure..........................	372,410
7	Facultés....................................	5,124,581
8	Bibliothèques de l'Université......................	30,000
9	Ecole des hautes études — Encouragement aux membres du corps enseignant. — Souscriptions aux ouvrages utiles à l'enseignement..........................	300,000
10	Institut national de France..........................	667,200
11	Académie de médecine..............................	75,500
12	Collège de France..................................	315,000
13	Muséum d'histoire naturelle........................	722,380
14	Etablissements astronomiques........................	531,088
15	Ecole des langues orientales vivantes.................	130,200
16	Ecole des chartes..................................	57,000
17	Ecole d'Athènes....................................	52,500
18	Bibliotheque nationale. — Dépenses ordinaires.........	495,750
19	Bibliotheque nationale. — Confection des Catalogues....	50,000
20	Bibliotheques publiques, bibliothèque et musée d'Alger..	258,200
21	Archives nationales................................	182,000
22	Sociétés savantes..................................	70,000
23	Subvention au *Journal des savants*....................	15,000
24	Souscriptions scientifiques et littéraires................	190,000
25	Encouragements aux savants et gens de lettres..........	200,000
26	Voyages et missions scientifiques. — Publications de documents provenant de missions scientifiques et littéraires....................................	100,300
27	Recueil et publication de documents inédits de l'histoire de France....................................	120,000
28	Préparation et publication de la carte des Gaules........	20,000
29	Frais généraux de l'instruction secondaire..............	133,000
30	Lycées et collèges communaux........................	3,887,200
31	Dépenses extraordinaires des lycées..................	800,000
32	Bourses et dégrevements............................	1,130,000
33	Inspection des écoles primaires......................	1,529,322
34	Dépenses d'instruction primaire imputables sur les fonds généraux de l'Etat............................	16,542,608
35	Dépenses d'instruction primaire spéciales à l'Algérie....	86,000
36	Dépenses des exercices périmés, non frappées de déchéance.	Mémoire.
37	Dépenses des exercices clos..........................	*Idem.*
	Total pour la 1re section....	36,683,939

Nous donnons, à titre de mémoire seulement, le budget des dépenses des deux autres sections du ministère :

2e Section. — Théâtres, Beaux-Arts, Musées.	6,520,830
3e Section. — Cultes catholique, protestants, d'Augsbourg et Israëlite (1).	53,647,745
Total général.	96,852,514

Il y a, en dehors des crédits supplémentaires à venir, divers autres suppléments à inscrire, au budget des dépenses de l'Etat enseignant. Ainsi les 1,100,000 francs de bourses et les 4,820,200 fr. donnés aux lycées se complètent par des bourses et des subventions départementales ou municipales s'élevant, dans l'ensemble, à une somme que nous ne connaissons pas exactement, mais qui est beaucoup plus forte que les six millions donnés directement par le budget de la Chambre.

Le *Bulletin* du Ministère ne fait, à cet égard, d'indiscrétion que pour l'enseignement primaire; il donne *une partie* des sommes que les départements doivent mettre à la disposition du Ministère; elles s'élèvent au chiffre de 10,804,000 francs qui arrondissent les seize millions inscrits au budget, plus 700,000 provenant de produits des écoles normales primaires.

On sait qu'il reste établi qu'avant les confiscations de la Révolution, les écoles primaires, fondées à peu près dans chaque hameau, étaient beaucoup plus nombreuses qu'aujourd'hui et ne coutaient pas un liard au budget d'Etat (2). Les anciens instituteurs n'étaient pas non plus réduits à la mendicité après plus de 40 ans de services, comme nous avons vu encore ces vacances dernières.

V.-DE-P. B.

(1) Le culte mahométan ne fait point partie du Ministère de l'Instruction athée de l'Etat et des théâtres, il fait sans doute partie du Ministère de la Guerre, ce qui doit réjouir l'ombre farouche de Mahomet.

(2) Voir les travaux de M. Fayet, ancien Inspecteur d'Académie pour le département de la Haute-Marne, et le mémoire de M. Merlet, président de la Société archéologique d'Eure-et-Loir.

CIRCULAIRE MINISTÉRIELLE

Relative aux fraudes qui se commettent à l'occasion de la dispense du service militaire accordé aux instituteurs (5 *septembre*).

Un des privilèges de l'Etat enseignant, qui ne lui suffit pas encore pour recruter son personnel primaire, est la dispense du service militaire. M. le Ministre insiste dans une circulaire pour faire cesser toute fraude dans les demandes de dispense, et c'est justice. Mais ce qui n'est pas justice, c'est que l'instituteur payé par l'Etat soit seul dispensé ; l'*argent de l'Etat* ne fait rien à la question, c'est la *diffusion de l'instruction* par l'instituteur qui est à considérer. Ainsi telle école laïque de l'administration comptant 5 ou 6 bambins ouvre droit à la dispense, et l'école libre voisine et très-morale qui compte 200 écoliers, ne donne aucun droit ; c'est là un abus que repousse la saine justice.

L'INCENDIE DU VAL-DES-BOIS.

Nous avons, dans de précédents articles, donné le récit d'une visite dans une usine où l'enseignement chrétien avait produit des merveilles.

Depuis, le propriétaire de cette usine, M. Léon Harmel, est venu exposer ses moyens d'action au Congrès de Lyon.

La parole pleine de foi de l'industriel chrétien, les beaux exemples qu'il apportait ont causé un grand enthousiasme, et nous savons que de toutes parts des chefs d'usine, des membres du clergé se sont promis de tenter quelque chose d'analogue.

Enfin auprès du Bureau central de l'Union, on a formé une Commission permanente des Œuvres de l'Union, présidée par Mgr de Ségur, et où sont représentées toutes les grandes Œuvres qui s'occupent du salut des ouvriers.

Les Sociétés occultes, qui ont pour président le démon, se sont émues, et à peine M. Harmel rentrait-il dans les magnifiques établissements dont nous décrivions naguère, ici même, les splendeurs morales et matérielles, que le feu éclatait au

milieu de la nuit, *spontanément*, en trois endroits, et dévorait en trois heures le fruit de quarante ans de labeurs.

Le Val du Sacré-Cœur n'existe plus, mais l'Œuvre de l'Usine subsiste, et nous apprenons que les mille ouvriers dispersés en d'autres maisons y ont déjà allumé l'incendie de leur charité. *Ubi est, mors, victoria tua?*

L'ÉCOLE DE SAINT-LUC

A GAND.

Ce fut en 1863, qu'avec la grâce de Dieu, quelques membres de la société de Saint-Vincent de Paul prirent la résolution de fonder une école, dans laquelle les jeunes gens, qui fréquentaient les divers patronages, trouveraient le moyen d'acquérir des connaissances artistiques, qui les missent à même d'exercer les professions auxquelles ils se destinaient, en les préservant des dangers, auxquels leur foi et leurs mœurs étaient exposées dans les autres écoles artistiques.

Pour l'organisation de l'enseignement projeté, le Conseil particulier de Gand demanda un professeur spécial, à la congrégation des Frères des écoles chrétiennes, et bientôt, l'école fut installée, avec seize élèves, dans une des salles du patronage de la paroisse de Saint-Jacques. Il n'y avait, il est vrai, ni mobilier convenable, ni ressources suffisantes pour se le procurer immédiatement. La divine Providence pourvut à tout, et l'école ne tarda pas à produire les résultats les plus encourageants, sous le patronage de saint Luc et la protection spéciale de saint Joseph.

Aujourd'hui, les leçons journalières sont fréquentées par 160 élèves. Les classes du dimanche, comptent 80 jeunes gens, que leurs occupations empêchent de venir régulièrement, pendant la semaine. Parmi ceux-ci, il en est plusieurs qui arrivent des villages environnants, et qu'une distance de dix kilomètres ne décourage point.

Les cours comprennent des classes de principes de dessin décoratif, de modelage, de têtes, de figures au crayon, à l'es-

tompe et au fusin; cet enseignement comporte sept années d'études; puis, il y a diverses sections d'architecture, réparties sur neuf années d'exercice. Dans les dernières années, l'on a pu adjoindre un cours de statique, donné par un ingénieur, membre des conférences, et un cours d'archéologie liturgique, dont un ecclésiastique, aussi charitable qu'instruit, a bien voulu prendre la direction.

Les leçons sont données en hiver, de 6 à 8 heures du soir; en été, de 7 heures et demie à 9 heures et quart.

Les classes commencent par une courte prière, et se terminent par la prière du soir.

Les élèves sont astreints à un bon règlement; ils montrent tant de zèle qu'il n'est pas difficile de les décider à utiliser, par l'étude, leurs moments de loisir, en dehors des heures de classes. Les cours sont placés sous la direction de cinq professeurs, dont deux Frères des écoles chrétiennes, et trois laïcs; ils sont donnés dans un local qui, bien que vaste, est encore insuffisant, puisqu'il ne permet pas de recevoir, à beaucoup près, tous les élèves qui se présentent.

L'école a un musée composé d'un assez grand nombre de fragments originaux, et surtout de moulages, pris sur les anciennes œuvres de l'art chrétien. Elle possède, en outre, plusieurs centaines de modèles dessinés ou gravés, d'après les monuments du moyen-âge.

L'un des deux Frères professeurs a publié une série de 50 modèles à l'usage des commençants, que l'on exerce d'abord à des tracés faits sur une planche noire, au moyen de craie, afin de faciliter, autant que possible, les premiers efforts des élèves qu'il importe d'encourager. Les contours ont été gravés en blanc, et ils sont accompagnés d'une échelle proportionnelle; celle-ci sert de guide, et accoutume l'œil à mettre les formes qu'on a à reproduire, avec une sorte de canevas conventionnel, dont on ne peut guère s'écarter, sans que les déviations deviennent manifestes.

Quand les ressources extrêmement restreintes de l'œuvre le permettront, cette publication sera suivie de plusieurs

autres, destinées spécialement aux élèves plus avancés, selon qu'ils se destinent à l'orfèvrerie, à la serrurerie, à la menuiserie, etc., ou bien aux branches purement artistiques.

On a remarqué qu'il est utile de prendre, pour sujets des modèles, des objets qui excitent l'attention et les sympathies des élèves, notamment en ce qui concerne la tête et la figure.

Rien n'empêche, en effet, de profiter de l'occasion du dessin, pour faire copier des images de saints populaires, ou des portraits historiques, et de vulgariser des souvenirs glorieux pour la religion et la patrie.

Le même principe reçoit encore son application en ce qui concerne les modèles destinés à l'architecture ; ici encore, l'on aime à fortifier, dans le cœur des jeunes gens, les sentiments chrétiens et nationaux, en leur faisant remarquer l'expression qui se traduit dans le style de nos constructions anciennes, et dans les gracieux détails de leur ornementation.

Quoique restreint dans les limites de la période chrétienne, c'est-à-dire en dehors des paganismes antique et moderne, le choix des modèles dont on peut faire usage dans l'enseignement de l'école de Saint-Luc, est dès aujourd'hui nombreux et varié. Si les ressources n'avaient pas été absorbées par des dépenses indispensables, et spécialement par les frais de l'installation dans un nouveau local, ces modèles seraient encore beaucoup plus nombreux. Chaque année, on s'efforce de compléter les collections. Il n'y a pas lieu de craindre que les sources auxquelles l'ont peut puiser dans ce but soient jamais taries. Grâces à Dieu, les monuments religieux et civils du moyen-âge, les ravissantes peintures des artistes de l'Ombrie, celles qui nous restent des écoles de Bruges, de Louvain, de Cologne, de Colmar, de Douai, etc., fourniront, pendant de longues années encore, des types excellents, pour l'enseignement des diverses branches de l'art chrétien.

On reprochera, peut-être, aux directeurs de l'école, d'être exclusifs dans l'énumération qui vient d'être faite. Et, en effet, ils s'estiment heureux de pouvoir appliquer leurs élèves *exclusivement* à l'étude des chefs-d'œuvre de l'art chrétien. Voici en

peu de mots, le fondement de leurs convictions artistiques. Notre-Seigneur Jésus-Christ nous a enseigné, dans les saints Évangiles, la règle de nos pensées, de nos sentiments et de nos actions. C'est à cette règle divine, que l'artiste chrétien doit soumettre ses conceptions, traduites sous une forme sensible, par ses pinceaux, son ciseau ou son crayon. En s'écartant de cette voie, il cesserait d'être chrétien, et renierait la grâce du Saint Baptême. Oui, c'est en Dieu, et dans la doctrine de Jésus-Christ, qu'il doit chercher toutes ses inspirations. Et si, en qualité d'artiste, il emprunte le langage des formes, il ne peut pourtant aspirer au titre *d'artiste chrétien* qu'à la condition de conformer, autant que possible, le langage des formes aux enseignements révélés par le Sauveur du monde.

C'est bien là, en réalité, le but élevé que les grands maîtres du moyen-âge ont cherché à atteindre.

On peut dire que leurs efforts ont été couronnés de succès, puisqu'aujourd'hui encore, comme au XIII[e] siècle, les monuments d'architecture, les cathédrales, Amiens, Chartres, Paris, Strasbourg, parlent une langue que tous les chrétiens comprennent; aujourd'hui encore, les suaves peintures de Fra Angelico élèvent l'âme vers Dieu, aidant à le faire aimer davantage et à le mieux servir, dans l'humilité et la chasteté chrétiennes.

Les arts, pendant l'époque de l'antiquité païenne, n'ont jamais atteint ce degré de perfection ; trop souvent, au contraire, ils servent de stimulant aux passions mauvaises et aux sentiments impurs.

Depuis l'époque de la soi-disant Renaissance, on a vainement tenté d'adapter les formes de l'art païen aux inspirations du génie chrétien. Malgré les plus déplorables échecs, l'on s'obstine encore à essayer une alliance impossible. Dans ce labeur ingrat, combien d'artistes habiles n'ont-ils pas perdu et leur foi et leurs mœurs !

Constatons avec bonheur qu'une réaction salutaire s'est produite dans ces dernières années, et, qu'avec l'aide de Dieu,

elle se fortifie chaque jour davantage, et grandit merveilleusement. On peut déjà, en s'appuyant sur la saine raison et sur l'expérience, prétendre que, pour que l'enseignement des beaux-arts soit vraiment une œuvre bienfaisante, sociale, il est utile et même indispensable d'en exclure l'élément païen, parce qu'il est en opposition avec les sentiments de la chasteté et de l'humilité qui sont, en quelque sorte, les grandes assises sur lesquelles Notre-Seigneur Jésus-Christ a fondé l'édifice du monde régénéré par la Croix.

Avant de terminer, qu'il soit permis d'ajouter que l'application dont les élèves de l'école Saint-Luc font preuve est des plus satisfaisantes, que leurs progrès sont rapides, et que l'esprit qui règne dans les classes est vraiment bon. Aussi, ces jeunes gens, avant même d'avoir achevé leurs cours, sont très-recherchés par les chefs des ateliers de peinture décorative, de sculpture, par les entrepreneurs de constructions, et par les architectes, qui les emploient comme dessinateurs, comme peintres, ou comme surveillants de travaux.

Chaque année les élèves prennent part à un concours ; leurs dessins sont soumis au jugement des membres du comité institué par Mgr l'Évêque de Gand, pour les édifices religieux du diocèse.

Les dessins et les modelages principaux, exécutés pendant l'année, sont exposés pendant plusieurs semaines à l'inspection du public, dans une des salles de l'institution des Frères des écoles chrétiennes.

La distribution des récompenses se fait avec solennité, en présence des principaux membres du clergé et de la Société de Saint-Vincent de Paul. Un des objets, pour le dernier concours de la classe supérieure d'architecture, a été un projet pour la restauration complète de l'église de Mariavurke ; cet édifice, quoique petit, et singulièrement altéré par des interpolations postérieures, présente encore les formes simples, et pourtant grandioses, de l'architecture du XIIIe siècle.

BÉTHUNE.



BIBLIOGRAPHIE.

HISTOIRE DE L'ÉGLISE DE CORÉE, précédée d'une *Introduction sur l'Histoire, les Institutions, la Langue, les Mœurs et Coutumes coréennes*, avec cartes et planches, par Ch. DALLET, missionnaire apostolique, de la Société des missions étrangères. — Deux forts volumes in-8° de 600 pages environ chacun. V. PALMÉ, éditeur.

Voici un nouveau chapitre à ajouter aux *Gesta Dei per Francos.* Un brave Lorrain, effrayé de l'humiliation profonde où la France reste plongée depuis 1870, nous disait récemment : « Le rôle de la France dans le monde est peut-être achevé, celui des Français commence. » Il serait plus juste de dire : celui des Français continue ; voilà longtemps que les missionnaires français s'en vont aux quatre vents du monde porter la semence de l'Évangile.

L'Histoire de l'Église de Corée en est une preuve entre cent. Depuis la fondation de cette Église en 1784, jusqu'à la sanglante persécution de 1866, ce sont des missionnaires français qui ont eu l'honneur de diriger cette chrétienté, où les pontifes, comme ceux des premiers siècles de l'Église, trouvent le siége épiscopal teint du sang de leur prédécesseur.

L'auteur a travaillé lui-même à défricher ce sol ingrat et, sans une cruelle maladie qui l'obligea à revenir en France, nous n'aurions pas encore le recueil de ces touchantes annales, précieux documents pour l'histoire de l'évangélisation du monde.

Les hommes qui luttent pour arracher les âmes au démon n'ont pas le temps d'enregistrer leurs victoires ; il laissent ce soin à ceux qui, moins heureux, sont obligés de se retirer du combat.

L'ouvrage du R. P. Dallet réveille dans l'âme les émotions que le récit du martyre a toujours excitées dans les cœurs vraiment chrétiens : « Les pages d'un martyrologe sont nécessairement monotones, » dit-il dans la préface ; mais cette monotonie ne fatigue pas plus que la lumière du soleil, qui se lève chaque jour, et disparaît pour revenir encore.

L'introduction nous apprend sur le pays de Corée, sur sa situation,

ses institutions, sa langue, des choses qu'aucun historien et aucun géographe n'avaient dites jusqu'à ce jour.

Les missionnaires apprennent des langues absolument inconnues du monde savant, enseignent à l'Europe la géographie des terres éloignées, où les navigateurs les plus hardis n'ont pas osé poser le pied, et tout cela pour trouver dans ces régions ingrates la persécution et la mort dans les supplices. Qu'importe, s'ils ont sauvé une seule âme !

Quand on se place à ce point de vue, les hommes qui disputent à l'Église le droit d'enseigner les langues, paraissent bien petits et surtout bien peu intelligents du droit.

Nous n'avons pas besoin d'insister sur la valeur de l'ouvrage au point de vue de la vérité historique. Voici avec quelle prudence l'auteur présente les renseignements recueillis par lui ou par les autres missionnaires :

« Quant à l'exactitude de ces renseignements, elle est aussi grande que possible. Cependant, il ne faut pas oublier que la position des missionnaires, toujours cachés, presque toujours poursuivis, ne leur a pas permis, en certains cas, de vérifier par eux-mêmes ce qu'ils entendaient dire, et de comparer entre elles les mœurs des différentes provinces. Bien souvent, ce qui est absolument vrai dans une partie du pays, ne l'est que relativement dans un autre. Aussi l'illustre martyr, Mgr Daveluy, était l'interprète de tous ses confrères, lorsque, donnant dans une de ses lettres d'assez longs détails de mœurs, il ajoutait : « Ce que je vous envoie est peu de chose ; c'est incomplet, « embrouillé. Peut-être, contre ma volonté, il s'y sera glissé quelque « erreur ; mais j'ai fait de mon mieux. » Cette timidité consciencieuse dans un témoin n'est-elle pas, pour les lecteurs sérieux, la meilleure garantie de la sincérité de ses paroles ? »

Il en est de même pour les faits qui se rapportent directement à l'histoire de la foi catholique en Corée. Citons encore la préface :

« L'histoire de l'Église de Corée est faite avec les lettres des missionnaires et les relations coréennes dont ils ont envoyé la traduction; il n'y a pas d'autres matériaux possibles. Pour les temps qui ont précédé l'arrivée des prêtres européens, le plus grand nombre des documents a été recueilli par Mgr Daveluy. Avant lui on n'avait, sur les premières persécutions, que des fragments de lettres ou des récits isolés. En 1857, il fut chargé par un autre martyr, Mgr Berneux, de

rechercher tous les documents chinois ou coréens existants, de les traduire en français et de les compléter autant que possible, en interrogeant lui-même, sous la foi du serment, les témoins oculaires. Il était déjà bien tard, car ces témoins restaient en petit nombre pour les martyrs de la première époque, et la plupart des relations écrites avaient disparu dans les diverses persécutions. »

On voit avec quel soin scrupuleux les documents ont été recueillis et on doit d'autant plus savoir gré à l'auteur de les avoir coordonnés, qu'ils étaient plus rares, plus difficiles à retrouver.

J. G.-D.

LES COURS D'ADULTES. — MANUEL DU DÉLÉGUÉ CANTONAL. — MANUEL DU CLERGÉ, pour la visite des écoles OPUSCULES *de M. l'abbé Doyotte, officier d'Académie.* — Chez l'auteur, à Maidières, par Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle).

L'Église est la grande institutrice de l'humanité ; c'est elle qui donne au peuple la vraie lumière, et elle seule a mission pour cela. Elle doit donc présider à l'enseignement à tous les degrés, et ne jamais se désintéresser de ce qui touche à l'instruction. Dans une excellente brochure, que nous avons sous les yeux, M. l'abbé Doyotte, curé de Maidières, montre dans quelles conditions les cours d'adultes seront vraiment utiles :

« Comme les cours d'adultes, dit-il, tendent à se généraliser en France, il ne serait peut-être pas inutile d'en dire un mot.

« Assurément, ce n'est pas pour les blâmer, Dieu m'en garde ; car j'ai la conviction qu'ils peuvent produire de bons résultats sous le rapport de la moralité, de la politesse et de l'instruction, à la condition toutefois qu'ils seront dirigés par des instituteurs franchement chrétiens, et qu'ensuite ils seront surveillés et encouragés par les autorités scolaires. »

Après avoir développé cette thèse, l'auteur indique dans des chapitres spéciaux les devoirs particuliers du curé, du maire et du délégué cantonal, en ce qui concerne les cours d'adultes.

La brochure contient en outre un utile document. C'est un règlement type des écoles primaires, qui sera consulté avec fruit par les

personnes qui s'intéressent à l'organisation et à la bonne direction de l'enseignement populaire.

Sous ce titre : *Manuel du clergé pour la visite des Écoles*, M. l'abbé Doyotte fait paraître en brochure d'intéressants articles précédemment publiés dans l'*Espérance*, de Nancy. C'est un véritable service qu'il rend à ses confrères. Ceux-ci trouveront, dans ce petit volume, exposés avec clarté et précision, les droits que la loi leur confère à l'endroit de l'école communale. Ils y verront aussi, avec quelque détail, les nombreux avantages que les visites du curé procurent à l'instituteur, aux enfants, à la société et à la religion.

A ce double titre, la brochure que nous venons d'indiquer est réellement un *Manuel*, et nous la recommandons vivement au clergé.

M. l'abbé Doyotte a eu la bonne pensée d'écrire, en outre, un *Petit Manuel* à l'usage des Délégués cantonnaux, et c'est un véritable service rendu à cette institution, qui doit d'autant plus attirer sur elle l'attention, que l'on s'occupe davantage de l'éducation populaire. On sait, en effet, que la loi du 15 mars 1850 avait établi un rouage nouveau dans la surveillance des écoles, pour remplacer les comités d'arrondissement ; c'est la délégation cantonale.

En étudiant dans le petit livre de l'abbé Doyotte la nature de ses attributions, les esprits sérieux demeureront convaincus des services qu'elle peut rendre, en même temps qu'ils apprendront à en mieux connaître à la fois les droits et les devoirs. En étudiant tour à tour la composition même de la Délégation cantonale, ses attributions individuelles et générales, la manière dont ce Délégué doit remplir sa mission et enfin les devoirs qui incombent aux visiteurs d'écoles, l'auteur a embrassé ce sujet pratique dans ses moindres détails, et mérite d'être le guide très-autorisé de tous ceux qui ont accepté cette utile mission.



CHRONIQUE.

Espagne. — La députation carliste de la province de Guipuzcoa vient de décider la création d'une Université dans la ville de Ognate. Il y aura quatre facultés : Théologie, Droit canon, Jurisprudence et Philosophie.

Les cours commencent ce 1er octobre.

Irlande. — L'Irlande persécutée dans sa foi, dépeuplée par les armes, l'exil et la famine, a toujours trouvé, comme l'Espagne catholique, la force de susciter des institutions d'enseignement.

Ce premier octobre, elle compte une Université catholique florissante à Dublin; vingt-cinq colléges ecclésiastiques; cent seize écoles supérieures; sept mille écoles primaires chrétiennes.

Ces résultats obtenus par une population de cinq millions de fidèles pauvres et dépouillés et obligés de payer largement des maîtres d'école protestants dont ils n'usent pas, nous font songer à ce que la France pourrait faire, si elle avait un peu plus de foi.

Flandre française. — A Lille, on a la foi.

Un Conseil municipal écarlate a été lâché sur la ville par le suffrage universel; dans une cité où l'on compte 80,000 ouvriers aveuglés par la mauvaise presse, venus de toutes parts, la population saine qui se propose de faire du bien à cette population ouvrière, ne peut lutter par le suffrage. Le suffrage universel donnerait tort à tous nos missionnaires des pays païens, comme il a donné tort à Notre-Seigneur, et il donne tort aux Lillois.

En conséquence, les écoles des Frères ont été fermées toutes, quoique pleines d'élèves, et deux écoles protestantes ont été ouvertes par la municipalité. Dans ces circonstances, le peuple Lillois trouve plus de 50,000 francs par an, pour payer les écoles des Frères toujours pleines, quoique par l'impôt il ait à payer les maîtres laïcs et protestants.

Ce n'est pas assez. L'agglomération se développant toujours, le même Conseil écarlate refuse de créer des paroisses nouvelles dans les centres ouvriers, et sous peine de laisser tant d'âmes se perdre faute d'enseignement, il faut ouvrir des églises. La charité a déjà préparé trois nouvelles paroisses approuvées par l'Archevêque.

La municipalité répond en ouvrant avec l'argent des catholiques Lillois un temple protestant.

« Nous allons, nous disait ces jours-ci un Lillois, ouvrir une école catholique en face, et fonder quatre autres paroisses, mais nous sommes épuisés. »

A Lille, comme en tant d'endroits, la totalité de l'impôt est payée par les conservateurs et les catholiques, et les électeurs du Conseil municipal ne paient guère que l'impôt sur les boissons.

Cependant, nos frères de Lille, comme ceux de Quipuzcoa, songent sérieusement à ouvrir leur Université catholique sans aucune subvention.

Nabuchodonosor, conseiller municipal. — Pendant que l'enseignement catholique multiplie ainsi ses lumières à Lille, les pauvres conseillers, assis sur leurs urnes pleines de suffrages, considèrent avec acharnement le tapis vert de la table municipale et grattent en vain des oreilles qui s'allongent étrangement, tandis que leurs nez attristés descendent jusqu'aux encriers... Leur gloire est passée ou restée dans les urnes, et ils rêvent que les Frères victorieux coiffent peut-être un élève indécrottable d'un bonnet municipal.

A ce propos, nous ferons observer que l'orgueilleux Nabuchodonosor était plus républicain qu'on ne pense; il avait placé partout des satrapes pour recueillir des suffrages, et tous les citoyens votèrent pour lui, excepté trois jeunes gens qui n'avaient pas l'âge de vrais électeurs; néanmoins, il les fit jeter dans la fournaise, pour s'assurer à l'avenir une majorité plus complète; aujourd'hui, pour s'assurer la majorité de l'avenir, il eût envoyé ces trois petits adorateurs du vrai Dieu à une école anti-congréganiste. Nabuchodonosor était vraiment plus républicain qu'on ne pense.

Les bourses dirigeables et désagréables. — Le lycée imposé par la France à la Savoie manque totalement de Savoisiens à la rentrée de 1874, comme il en a manqué aux rentrées précédentes.

Cependant, il faut remplir le lourd bâtiment qui porte, dans l'ancienne capitale de Savoie, le glorieux drapeau de l'enseignement d'État, et attendre ainsi que la foi encore trop rude de ces montagnards s'acclimate aux mœurs universitaires.

En conséquence, le Ministre Cumont a ouvert la boîte aux bourses et a lâché un, deux, trois... boursiers dans ce lycée. Il en est plein. Plusieurs viennent de très-loin.

Aux observations des parents qui trouvaient bien dur de se séparer ainsi complètement des enfants, on a répondu : Vous êtes trop heureux que l'État se charge de l'éducation de votre fils.

L'Université, en se réservant de dépouiller l'âme des enfants qui ont mérité une récompense nationale, et en refusant aux parents chrétiens le droit sacré d'élever leurs enfants selon les principes de leur foi, devrait au moins ne pas imposer ce surcroît du déplacement, sous prétexte de faire vivre des lycées dont les populations ne veulent pas.

Le reboisement des intelligences. — Pour reboiser les montagnes devenues arides, il faut semer; l'Université ne sème pas.

Un ancien professeur nous disait dernièrement, à propos des auteurs chrétiens :

Certainement, si l'ouvrage de Lactance, *De mortibus persecutorum* avait été mis, il y a vingt ans, dans l'enseignement secondaire, il aurait laissé dans les souvenirs d'enfance de tous, un sentiment de vérité qui eût prévenu la plupart des persécutions dont nous sommes témoins.

Nous ajoutons la contre-partie : Les souvenirs du paganisme, qui remplissent l'âme des jeunes enfants, les ont rendus indifférents aux malheurs de l'Église et complices inconscients de ses persécuteurs.

Mais les rentrées des maisons catholiques sont encore meilleures cette année que les précédentes : voilà les pépinières de l'Église.

Comment le diable a reçu une forte dose d'eau bénite sur le nez, à Toulouse. — On se souvient encore, à Toulouse, de toutes les impiétés vomies pendant tant d'années, devant les candidats au baccalauréat, par M. Gatien Arnoult, doyen de la Faculté des Lettres de cette ville, voilà une réponse donnée par la jeune génération au vieux voltairien de l'Université Laissons parler la *Semaine catholique* de Toulouse :

« Les candidats (au baccalauréat) prenaient place dans la salle où devait avoir lieu l'épreuve écrite. L'un d'eux, âgé de seize ans, s'installe gravement à son bureau, en faisant un grand signe de croix. Ses camarades le regardent. Quelle ne fut pas leur surprise, lorsqu'on le vit, impassible, sortir de sa poche deux statuettes, l'une de la Sainte Vierge, l'autre de saint Joseph, et les poser devant lui !

« La composition commence. Le jeune aspirant est tout entier au travail, s'inquiétant, comme s'il eût été seul, de ce qu'on pense de lui.

« Puis vinrent les questions orales et enfin la proclamation des bacheliers.

« Lequel fut déclaré premier, avec la mention *hors rang*, c'est-à-dire avec le plus rare succès qui depuis longtemps se soit produit dans la Faculté? Nos lecteurs l'ont déjà compris. Quant aux railleurs, la chronique ne nous dit pas comment ils ont brillé, ni même s'ils ont paru.

« Ici, notre plume laisserait couler un nom propre ; on nous pardonnera la discrétion qui le retient. On peut le chercher dans l'histoire : ce nom appartient à l'Église autant qu'à la France ; aux lettres et aux armes tout à la fois. »

Un autre journal nomme l'héritier de ces illustrations, c'est le jeune de Salignac-Fénelon, fils du général commandant du corps d'armée à Toulouse.

Nous nous souvenons qu'il y a deux ans, près de Cambrai, où le nom de Fénelon reste bien aimé, le général commandait la division et soutenait, par les exemples de sa foi, les soldats et ceux qui s'occupaient de leurs âmes, tandis que Madame de Salignac-Fénelon, présidente du Comité de l'Association de Notre-Dame-de-Salut, organisait pour le Nord, la grande neuvaine préparatoire aux prières publiques, qu'on va recommencer bientôt.

L'indépendance de caractère montrée par le fils, un jour où les plus forts sont timides, et la désinvolture avec laquelle il a pris position dans les salles Gatien-Arnoult, nous montrent que la nouvelle génération ne le cédera en rien à la précédente.

La rentrée. — *Le Papa.* Notre petit Lolo ne fait rien du matin au soir, apprenez-lui au moins à lire ses lettres.

La Maman. Mon ami, il n'a que six ans, vous savez bien qu'on ne doit rien faire avant la fin du septennat.

Le Papa. C'est juste; les passions politiques m'aveuglaient.

Lolo. Maman, est-ce que je ne pourrai pas recommencer mon septennat?

Le Papa. Tais-toi, malheureux, on ne doit pas parler de ce qu'on fera plus tard... M. de Cumont va te fouetter.

L'Université prend les grands moyens. — Lors de la fondation de l'Université, on se décora de quelques bribes d'appareil d'autrefois, de robes et de toques.

On imposa même aux professeurs le célibat, cette condition paraissait nécessaire pour obtenir le respect; elle dérivait d'ailleurs de la grandeur qui s'attache invinciblement au célibat ecclésiastique. Toutefois, ce sacrifice aux traditions fondées par l'Église enseignante, parut un peu dur; on prit femme légitime et on garda la robe.

La robe et la toque donnent aussi de la majesté.

Malheureusement, les gamins des lycées (nous en fûmes, hélas!) au lieu d'être pénétrés de respect devant un appareil aussi majestueux, osaient en rire très-impertinemment et même en faire des caricatures!

Les professeurs jugeant que le Français, né malin, est encore plus insupportable quand on traîne la robe, firent économie de la robe ainsi que de la toque.

Il résulte de la circulaire ci-jointe de M. de Cumont, qu'un autre ministre trouva l'économie inconvenante en 1838, et tenta de rhabiller le corps professoral; la toque fut remise en honneur, et les fils du roi vinrent au collége. Quels temps!

Un professeur nous a confié que de sa robe de 1838, il a fait d'excellentes doublures aux habits de ses enfants, et et il nous a montré une collection de caricatures de cette même robe confisquées à ses élèves qui travaillaient ainsi pour la postérité, sans le savoir.

La même circulaire nous annonce qu'on va recommencer :

« Monsieur le recteur, je suis informé que dans un *certain nombre* (?) de lycées on s'est écarté de l'observation de l'article 30 du statut....., lequel oblige MM. les professeurs à faire toujours la classe en robe. Une circulaire du 12 octobre 1838 avait, une première fois, rappelé aux membres de l'Université cette prescription (et ils ont osé l'oublier en moins de 40 ans). Je la renouvelle à mon tour, dans l'intérêt *de la discipline et de la gravité de l'Enseignement*, et je vous charge d'en assurer l'exécution à partir de la rentrée d'octobre. *J'ai la confiance* (oh pédagogue!) que MM. les inspecteurs n'auront plus à me signaler, comme ils l'ont fait maintes fois, d'infractions à la règle.

« *Le Ministre des Cultes et des Beaux-Arts*,

De Cumont. »

Que les maisons ecclésiastiques se tiennent bien; le λύκος — lycée prend l'habit du berger, et il écrit avec gravité : Moi aussi je suis Guiot, berger du troupeau discipliné.

Histoire contemporaine. — Doit-on la même reconnaissance à un menuisier qui met une porte à la chambre et à un maréchal espagnol qui met une Chambre à la porte?

— *Chi lo sa?*

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME VII

DE LA NOUVELLE SÉRIE.



N° 37. — Mai 1874

N° 38. — Juin 1874

N° 39. — Juillet 1874

N° 40. — Août 1874

N° 41. — Septembre 1874

N° 42. — Octobre 1874

TABLE ANALYTIQUE.

Législation.

Enseignement, éducation, sciences et arts.

Revue des faits.

Brefs du Pape.

Bibliographie.

Chronique.

Enseignement classique.

LICENCE ÈS-LETTRES

BACCALAURÉAT ÈS-LETTRES

PHILOSOPHIE

MATHÉMATIQUES

RHÉTORIQUE

SECONDE

TROISIÈME

QUATRIÈME

SIXIÈME



TABLE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS D'AUTEURS

FIN DE LA TABLE DU TOME VII.